



LE DEVOIR

Pas de sauveteur, pas de baignade



LA PISCINE BENNY, à Notre-Dame-de-Grâce, est restée fermée hier sous un soleil de plomb. L'arrondissement manque de sauveteurs pour en assurer la surveillance. Philipp, Asif et Sarah contemplant désespérément l'étendue bleue avant d'aller se rafraîchir ailleurs. Lire nos informations en page A 2.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Rapport alarmant de l'ONUSIDA

L'épidémie du sida ne fait que débiter

Sans riposte, la maladie tuera 68 millions de personnes d'ici 2020

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

La pandémie de sida que l'on croyait désormais stabilisée n'en serait en réalité qu'à ses balbutiements. En l'absence d'interventions préventives et thérapeutiques musclées, 68 millions de personnes mourront du sida à travers le monde d'ici 2020, soit cinq fois plus qu'au cours des deux dernières décennies, révèle le rapport d'analyse bisannuel publié hier par l'ONUSIDA (le Programme commun des Nations unies sur le VIH-sida).

Au Botswana, pays qui connaît les taux d'infection les plus élevés du monde, près de 39 % de tous les adultes sont infectés contre 36 % il y a deux ans. Au Zimbabwe, alors qu'un quart des adultes étaient séropositifs en 1997, un tiers étaient contaminés à la fin de 2001.

Dans cette Afrique australe où l'épidémie est la plus grave, la prévalence atteint en effet des niveaux que l'on n'aurait jamais imaginé. L'hécatombe se poursuit et pourrait bien faucher 55 millions de personnes. Ainsi, les théories selon lesquelles l'épidémie devrait se stabiliser dans les pays particulièrement éprouvés volent en éclats.

Dans les Caraïbes qui représentent la deuxième région la plus touchée au monde, la mobilité des populations amplifiée par le chômage et la pauvreté jouent un rôle important dans la propagation de la maladie.

L'Inde et la Chine, qui comptent plus du tiers de la population mondiale, représentent de véritables poudrières. En Chine, les infections déclarées ont grimpé de près de 70 % au cours des six premiers mois de 2001. Alors que le virus se transmettait auparavant strictement par la consommation de drogues injectables ou par le biais de collectes de

Afghanistan: une bavure de trop

Hamid Karzaï fait part aux Américains de sa «grande inquiétude»

ASSOCIATED PRESS, REUTERS
ET AGENCE FRANCE-PRESSE

Kaboul et Washington — Le gouvernement afghan a demandé hier que les militaires américains prennent «toutes les mesures nécessaires» pour éviter de faire des victimes civiles, au lendemain du bombardement d'un village dans le centre de l'Afghanistan qui a fait des dizaines de morts et de blessés.

Le président afghan Hamid Karzaï a «convoqué les

responsables et les commandants des forces américaines dans son bureau et leur a fait part de la grande inquiétude et du chagrin causés par cet incident», a affirmé le gouvernement afghan dans un communiqué sans précédent.

C'est la première fois que Kaboul condamne un bombardement de ce type, bien que plusieurs bavures aient déjà été commises par les troupes américaines dans leur traque des talibans et des membres d'al-Qaïda.

Le président Karzaï a demandé à la coalition de «prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les opérations militaires pour capturer les groupes terroristes ne fassent pas de victimes civiles innocentes», poursuit le communiqué.

Lors d'une conférence de presse, le ministre afghan des Affaires étrangères Abdullah a souhaité que les opérations militaires se poursuivent contre

VOIR PAGE A 8: BAVURE

PERSPECTIVES

Le virage dangereux des Bronfman

Tous les empires finissent par s'écrouler, a-t-on l'habitude de dire. Celui de Vivendi Universal est, en tout cas, sérieusement ébranlé et sera peut-être démembré avant bien longtemps. Hier, la tête de son président, Jean-Marie Messier, est tombée, ce qui n'a pas empêché les actionnaires de vendre à la baisse un titre qui a flanché de 25 % dans cette seule journée. La famille Bronfman, important actionnaire, a sans doute la nostalgie de temps plus enivrants. D'autres informations à propos de la saga Vivendi en page B 1.

Claude Turcotte
Le Devoir

Il n'est pas question de s'apitoyer sur le sort de la famille Bronfman dont la fortune reste considérable, mais elle a tout de même perdu à ce jour deux milliards \$US dans l'aventure Vivendi. Pour l'instant, son prix de consolation est d'avoir obtenu la tête de Jean-Marie Messier, celui à qui elle avait confié une bonne partie de l'empire colossal construit depuis 1916 à partir d'un petit commerce de vente d'alcool par la poste.

Le whisky et la prohibition aux États-Unis dans les années 20 et 30 ont beaucoup contribué à bâtir cette fortune, mais les Bronfman ont depuis longtemps

VOIR PAGE A 8: VIRAGE

INDEX

Annonces.....	B 5	Jazz.....	B 8
Bourse.....	B 2	Le monde.....	A 5
Avis publics..	B 6	Nature.....	B 5
Carrières.....	B 4	Les sports.....	B 6
Économie.....	B 1	Mots croisés..	B 5
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7
Idées.....	A 7	Météo.....	B 5

L'Église de scientologie embauche... des bénévoles

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

L'Église de scientologie de Montréal semble avoir trouvé la solution pour attirer de nouveaux membres sous son giron: elle les embauche... bénévolement.

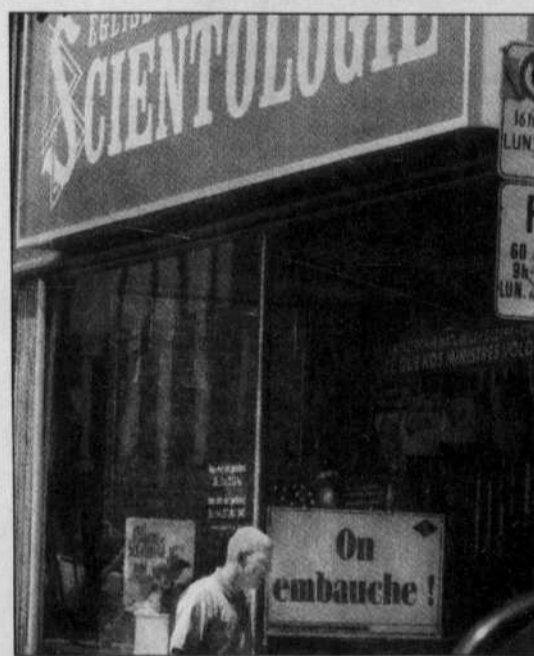
Les affiches placées bien en vue dans les vitrines des bureaux montréalais du temple de la «philosophie religieuse appliquée», rue Papineau, sont en effet sans équivoque: «On embauche», peut-on lire. Suivi, d'une invitation à entrer pour rencontrer le responsable du recrutement.

L'annonce est susceptible de séduire les désespérés du chômage et autres aspirant aux arrondis de fin de mois. Mais attention. Car sous l'apparence d'une offre d'emploi, l'Église de scientologie est plutôt à la recherche de bénévoles, indique ledit responsable, prompt à accueillir, par une matinée chaude et ensoleillée, le «passant» intrigué par cette nouvelle source

de revenu potentielle. Des bénévoles qui en échange d'une grande quantité d'informations personnelles — voire même hautement sensibles — et de quelques sessions de formation auront alors le privilège de recruter de nouveaux membres pour l'organisation dite religieuse ou de devenir membres eux-mêmes. Le tout pour une «indemnité», reposant sur les revenus générés par l'organisation — revenus liés aux activités de l'Église et au recrutement — pouvant atteindre de 1000 à 2000 \$ par... année, indique Jean Larivière, responsable des relations extérieures de l'Église.

«Ce n'est pas nouveau, précise-t-il. L'Église est implantée à Montréal depuis 1975 et nous embauchons des bénévoles pour des travaux administratifs, pastoraux ou de recrutement depuis ce temps-là. Comme l'Église, nous avons besoin de membres. Nous ne cachons rien. Dès le début du processus d'embauche, les choses sont claires.»

VOIR PAGE A 8: BÉNÉVOLES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Un processus d'embauche accompagné d'un formulaire de demande «pas très catholique».

FESTIVAL DE JAZZ

Gospel hypnotique

La salle de répétition de la petite église unie Saint-James, rue Sainte-Catherine, est près d'exploser. Énergiquement dirigés par Trevor Payne, leur directeur et fondateur, la quarantaine de membres du Montreal Jubilation Gospel Choir sont en répétition pour le spectacle qu'ils donneront ce soir à la salle Wilfrid-Pelletier, dans le cadre du Festival international de jazz de Montréal. Jubilation au programme.

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

La répétition se déroule dans un environnement familial au cœur, qui y tient chaque décembre un concert pour lequel les billets s'envolent. Car c'est dans les églises que le gospel prend toute sa force, son pouvoir presque hypnotique, plus que sur disque, et plus encore que dans les salles de spectacle où le chœur se produit de

par le monde. Là, dans ces églises noires répandues partout en Amérique, où, chaque dimanche encore, chacun est invité à chanter de toute sa voix, voire à danser. Le gospel, c'est cette musique spontanée, qui se chante sans feuilles, cette expérience communautaire. Chant religieux qui se prête parfaitement à l'improvisation, le gospel est à l'origine du blues et du jazz.

VOIR PAGE A 8: GOSPEL

■ Lire notre couverture jazz en page B 8

• LES ACTUALITÉS •

Ouf! Il fera moins chaud aujourd'hui: un petit 29 degrés Celsius

KARINE FORTIN
LE DEVOIR

La chaleur accablante annoncée par Environnement Canada a bel et bien envahi le nord-est de l'Amérique du Nord. Dans la quasi-totalité du Québec habitable, les températures ont dépassé 30 degrés Celsius. À Ottawa, les autorités fédérales de la Santé publique ont même déclaré l'état d'urgence et incité les personnes les plus sensibles à la chaleur à réduire leurs activités et à bien s'hydrater.

Des records de chaleur ont notamment été battus dans la région du Lac-Saint-Jean, pourtant peu habituée aux journées torrides. En milieu de journée, hier, il faisait en effet 36 degrés à Roberval et 37 degrés à Bagotville, soit à peine un demi-degré de moins que la température normale du corps humain. Il a aussi fait très chaud en Abitibi, en Outaouais, dans la région de la capitale nationale, au Saguenay, en Estrie et même en Beauce. Seul le Québec maritime a jusqu'à maintenant échappé à la vague de chaleur.

Le fameux indice humidex, qui tient compte de l'humidité de l'air pour évaluer la température ressentie par un être humain, a lui aussi atteint des sommets hier. Ainsi, en fin d'après-midi, à Dorval, il était de 44. Selon Environnement Canada, la zone d'inconfort s'établit à 40, tandis que 45 représente un seuil de danger pour les personnes souffrant de problèmes cardiaques et respiratoires.

La chaleur et l'humidité exceptionnelles des derniers jours sont attribuables à la masse d'air tropicale qui fait du surplace au-dessus du Québec et de l'Ontario depuis lundi. Selon Guy Brien, météorologue à Environnement Canada, le vent devrait dissiper quelque peu la chaleur au cours de la nuit. Si l'on en croit les prévisions, il fera donc un peu moins chaud — autour de 29 degrés Celsius — et surtout moins humide aujourd'hui.

Est-ce la canicule? «Pour le Québec, on peut dire ça», a confirmé Peter Zwack, professeur de météorologie au département des sciences de la Terre et de l'atmosphère de l'Université du Québec à Montréal. «Mais ailleurs, en Floride par exemple, il fait 35 degrés Celsius tous les jours cinq mois par année.»

À son avis, pour mieux résister à la chaleur, les Québécois auraient tout intérêt à s'inspirer de leurs cousins américains. «Quand il fait chaud comme ça, ils bougent lentement et ils font comme nous faisons l'hiver: ils passent d'un milieu tempéré à un autre, a expliqué le spécialiste. Ils sortent de leur maison climatisée pour monter dans leur voiture climatisée. Et ils vont magasiner dans des centres commerciaux à température contrôlée.»

Ce mode de vie «alternatif» fait sans conteste des adeptes au Québec ces jours-ci. Le magasin Canadian Tire de Côte-Saint-Luc, dans l'ouest de Montréal, a ainsi vendu plus d'une vingtaine de climatiseurs en quelques heures hier. «Nous n'en avions vendu que deux dans tout le mois de juin», a dit le gérant de l'établissement, Pierre-Luc Riendeau. Même scénario au Rénoparc voisin, où la moitié des stocks ont trouvé preneur au cours de la journée. «Avec le réchauffement de la planète, c'est un investissement de plus en plus intéressant», a conclu M. Zwack.

EN BREF

Des inondations à Sherbrooke

(le Devoir) — De la grêle ainsi que 90 mm de pluie se sont abattus sur la ville de Sherbrooke et ses environs vers 8h30 hier matin, provoquant quelques pannes électriques et causant des dommages à plusieurs résidences et commerces. Selon la porte-parole de la municipalité, Charlotte Gosselin, environ 200 sous-sols auraient été inondés pas des refoulements d'égoûts et des inondations de terrain. À plusieurs endroits, le niveau d'eau atteignait un mètre. Dans l'arrondissement de Brompton, le bassin de rétention d'eau n'a pas suffi à la tâche et son débordement a transformé certaines rues en torrents. Les enfants d'une garderie et une cinquantaine de citoyens ont donc dû être secourus par les pompiers parce que le bâtiment dans lequel ils se trouvaient était entouré d'eau. On ne rapporte heureusement aucun blessé. Une partie de la route 143 a été emportée par la crue subite des eaux et certaines artères du centre-ville ont été temporairement fermées à cause des inondations. La circulation devait toutefois être rétablie sur tout le réseau en fin de journée, hier.

Un réseau de pédophiles sur Internet œuvrant dans sept pays a été démembré

(PC) — Un réseau de pédophiles sur Internet œuvrant dans sept pays, dont le Canada, a été démembré hier. Selon les forces policières, une cinquantaine de membres d'un réseau dénommé «Shadow Brotherhood» ont été arrêtés. Ils sont soupçonnés d'avoir réalisé et distribué des images obscènes d'enfants, incluant même des bébés. Trente-et-une personnes ont été arrêtées en Allemagne seulement. Parmi les autres pays touchés, on retrouve le Canada, les États-Unis, la Grande-Bretagne. Les enquêteurs affirment que les individus utilisaient des technologies de pointe pour cacher leur matériel dans des fichiers apparemment inoffensifs.

Chaleur et frustration

Piscine fermée faute de sauveteurs

La pénurie vécue à Notre-Dame-de-Grace se vit également dans certains autres arrondissements

CLAIRANDRÉE CAUCHY
LE DEVOIR

La chaleur accablante poussait hier les Montréalais vers les rares points d'eau de l'île. La porte grillagée de la piscine Benny, à Notre-Dame-de-Grace, narguait les citoyens en quête de fraîcheur. La piscine, qui peut normalement accueillir 486 baigneurs, était déserte hier en raison du manque de sauveteurs, tout comme deux pataugeoires du même arrondissement.

Il manque une quinzaine de sauveteurs pour que les piscines de l'arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grace fonctionnent normalement. Une responsable de l'arrondissement précise que huit nouveaux sauveteurs sont en cours de formation et devraient permettre l'ouverture de la piscine Benny demain. L'arrondissement est toujours en quête de personnel pour ouvrir les deux pataugeoires.

Afin de minimiser les impacts pour les citoyens, les responsables ont choisi de fermer une des trois piscines intérieures pour concentrer les effectifs sur les piscines extérieures. La piscine Benny, la plus petite des trois a été maintenue fermée en attendant l'arrivée des nouveaux sauveteurs.

L'arrondissement de Saint-Laurent, où les sauveteurs sont payés 7,10 \$ l'heure, connaît lui aussi une pénurie de surveillants. Une dizaine de sauveteurs manquent à l'appel pour veiller au grain dans les quelque 10 pataugeoires. Quatre d'entre elles ont dû rester fermées hier. «Nous avons de la difficulté à recruter depuis quatre ans. Mais cette année, c'est vraiment plus difficile.

Nous avons fait une relance la semaine dernière en publiant des annonces et nous offrirons une formation vendredi prochain», explique Mme Charbonneau, agente de liaison à l'arrondissement.

Il a cependant été impossible d'obtenir une vue d'ensemble des problèmes de recrutement de sauveteurs sur l'île de Montréal, puisque l'embauche a été décentralisée la semaine dernière, dans la foulée des fusions municipales. La situation ne semble toutefois pas s'étendre à tous les arrondissements. Cette problématique pourrait être appelée à prendre de l'ampleur au cours des années en raison de la baisse démographique: il y a de moins en moins d'adolescents et de jeunes adultes en quête d'emploi.

En janvier, la Ville de Montréal avait apparemment trouvé tous ses sauveteurs pour les 20 piscines extérieures et 76 pataugeoires des quartiers de «l'ancien Montréal» (alors que l'embauche était encore centralisée). Surprise! Au moment d'établir les horaires au mois de mai, une grande partie des sauveteurs s'étaient désistés, ayant trouvé des emplois plus payants ailleurs. La Ville a donc procédé à un deuxième concours et a accepté, exceptionnellement, les candidatures de sauveteurs certifiés qui n'ont pas terminé leur secondaire V.

Celle qui s'occupait des piscines à la Ville de Montréal avant la décentralisation s'attend à ce que les arrondissements coordonnent leurs efforts de recrutement dans l'avenir: «Il va sûrement y avoir une mobilisation pour l'année prochaine.»

Le président du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal, Daniel Papillon-Demers, consi-

dère que la Ville devrait revoir la façon d'attribuer les postes. «Les employeurs auraient dû afficher des blocs de 35 heures. Les gens ne sont pas intéressés à sacrifier un été pour travailler 8 à 10 heures par semaine quand ils peuvent avoir des emplois plus réguliers ailleurs.» Le représentant syndical estime qu'une hausse de salaire aiderait également au recrutement — les sauveteurs des arrondissements de l'ancienne ville gagnent 9,90 \$ l'heure et les surveillants de pataugeoire, 8,90 \$.

La Société de sauvetage du Québec, qui dispense la formation, constate que les problèmes de recrutement sont particulièrement criants en région ainsi que pour les plages et camps de vacances. «Les jeunes choisissent souvent des emplois qui leur permettent de continuer à travailler pendant l'année scolaire. De plus, trop d'employeurs n'accordent que sept ou huit dollars l'heure, et les sauveteurs ne sont payés que lorsqu'il fait assez beau pour ouvrir la piscine», explique le président, Raynald Hawkin.

Au Placement étudiant du Québec (PEQ), on constate que le contexte économique facilite la recherche d'emploi des étudiants. «Plusieurs jeunes préfèrent ne pas inscrire sur le formulaire qu'ils détiennent une qualification de sauveteur. Ils cherchent des emplois dans leur domaine d'étude», explique Louis Durand du PEQ. Il s'agirait donc d'une «pénurie artificielle» puisque quelque 19 000 jeunes québécois auraient la certification nécessaire pour travailler comme surveillants ou assistants-surveillants dans les piscines, alors que les besoins sont évalués à environ 6000.

La sixième était la bonne...



À SA SIXIÈME TENTATIVE, l'aventurier et milliardaire américain Steve Fossett est finalement devenu hier le premier homme à réussir un tour du monde en solitaire en ballon. L'aérostatier a parcouru 31 266 kilomètres autour du globe en 13 jours, 12 heures, 16 minutes et 14 secondes. Sa nacelle, le Spirit of Freedom («Esprit de liberté»), sera exposée à Washington aux côtés du Spirit of Saint Louis, l'avion de Charles Lindbergh qui traversa le premier l'Atlantique en solitaire.

Les millions de l'abstinence

Bush veut convaincre les jeunes de «ne pas le faire» avant d'être mariés

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le gouvernement américain a annoncé hier le déblocage de près de 30 millions de dollars pour organiser des réunions visant à inciter les adolescents américains à l'abstinence sexuelle jusqu'au mariage.

L'annonce faite par le secrétaire à la Santé Tommy Thompson porte sur la mise en place de 95 nouveaux financements totalisant 27,7 millions de dollars, qui iront à des églises, écoles ou centres de santé pour la mise en place de sessions destinées à convaincre les adolescents de 12 à 18 ans à ne pas avoir de relations sexuelles avant le mariage.

M. Thompson a précisé que cette initiative serait suivie d'une deuxième vague de financements à l'automne 2002.

«Les programmes d'éducation sur l'abstinence créent au sein des communautés un environnement soutenant les adolescents dans leur décision de demeurer abstinentes jusqu'au mariage», a déclaré le secrétaire à la Santé.

Le gouvernement américain présente ces programmes d'abstinence sexuelle comme un moyen de réduire le nombre de grossesses non désirées et les maladies sexuellement transmissibles.

Le président George W. Bush, confirmant ses promesses de campagne électorale, s'était engagé au printemps dernier à consacrer 135 millions de dollars à la promotion de l'abstinence aux États-Unis en 2003.

Une partie de l'opposition démocrate conteste ces programmes de promotion de l'abstinence en réclamant qu'il soit également fait mention, durant ces sessions, des moyens de contraception et de prévention des MST.

En avril, une commission de la Chambre des représentants, dominée par les républicains, avait renouvelé pour cinq ans un programme fédéral de promotion de l'abstinence sexuelle en rejetant un amendement démocrate qui visait à laisser à chaque État américain la liberté d'y ajouter des sessions d'information sur les méthodes de contraception.

Aux termes de la loi fédérale en vigueur, l'argent déblocqué par Washington ne doit pas être utilisé pour évoquer les moyens de contraception, mais seulement pour convaincre les adolescents que les rapports sexuels en dehors du mariage ont des conséquences dommageables.

Au niveau local, les États sont libres de financer d'autres programmes incluant la contraception et la prévention des MST.

Par ailleurs, les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) d'Atlanta (Géorgie, sud-est), qui dépendent également du budget fédéral pour leur financement, consacrent environ 50 millions de dollars par année à la prévention du sida aux États-Unis.

DÈS DEMAIN... CONCOURS LE DEVOIR Magie de Salzburg

Pays de Salzbourg Un petit coin de paradis

SALZBURG PANORAMA TOURS

ALSTRIAN AIRLINES The Most Friendly Airline

SALZBURG the stage of the world

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Manon Cornéliier

Le piège des détails

Le Canada célébrait lundi sa fête nationale en tenant, comme il le fait chaque année, plusieurs cérémonies d'assermentation de nouveaux citoyens. L'image d'un pays tolérant, ouvert, hospitalier a été fidèlement agitée, éternel symbole de la différence canadienne.

Ces qualités, qui existent bel et bien, sont toutefois de plus en plus fragiles. La névrose sécuritaire provoquée par les attentats du 11 septembre et la crainte de perdre l'accès au marché américain sont les principales raisons. C'est ainsi que sont apparues dans le paysage législatif des lois contre le terrorisme ou sur la sécurité publique. Depuis janvier, on a ralenti le pas mais pas abandonné l'idée. On en a eu un exemple vendredi lors du dévoilement du rapport d'étape sur la mise en place d'une frontière intelligente entre les États-Unis et le Canada.

Il y est avant tout question de formalités douanières améliorées et de circulation plus fluide des personnes et des marchandises. Mais ça ne s'arrête pas là. Le vice-premier ministre John Manley et le responsable américain pour la sécurité intérieure, Tom Ridge, ont aussi paraphé un accord de principe concernant le traitement des demandes de statut de réfugié.

Il s'agit de ce qu'on appelle, dans le milieu, un accord sur «les pays tiers sûrs». Ce genre d'entente oblige les réfugiés à demander l'asile dans le dernier des deux pays où ils ont séjourné. Ainsi, une personne qui est sur le territoire américain ne pourra plus faire une demande de statut de réfugié à la frontière canadienne. Elle sera retournée aux États-Unis pour y faire sa requête. Et vice versa. Une personne, par contre, qui vient au Canada après un séjour aux États-Unis et fait sa demande en sol canadien plutôt qu'à la frontière aura le droit d'être entendue au Canada.

Selon le communiqué, on promet «plusieurs exemptions importantes». On n'en sait pas beaucoup plus car on n'a pas encore vu le texte. Il devrait être dévoilé incessamment et faire l'objet d'une consultation auprès des élus, du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et des organisations non gouvernementales.

Cet accord de «pays tiers sûrs» a été négocié à la demande du Canada. Ottawa se plaint depuis longtemps du fait que la majorité des réfugiés séjournent d'abord aux États-Unis pour ensuite faire leur demande d'asile au Canada, dont la politique d'accueil est plus généreuse.

Le HCR permet la conclusion de ce genre d'ententes et il en existe plusieurs à travers le monde. L'idée est de mettre fin au magasinage de pays d'asile auquel se livrent certains réfugiés et de redonner au processus d'accueil des réfugiés sa vraie vocation, soit la protection contre la persécution.

L'objectif d'un tel accord est donc louable, mais encore faut-il voir les détails du texte final et les examiner attentivement. Pour voir entre autres si on fait la distinction entre le magasinage d'un pays et la recherche d'un refuge. Le vrai magasinage survient, par exemple, quand une personne séjourne dans plusieurs pays sûrs sans jamais y faire de demande d'asile, préférant attendre d'atterrir dans le pays de ses rêves.

On pourrait, selon certains, voir du même oeil les personnes qui font plusieurs demandes, mais ce serait dangereux. Ce n'est pas automatiquement signe d'abus. Une personne qui, après le refus de sa demande dans un pays, décide d'en faire une seconde ailleurs peut être un vrai réfugié qui a eu la malchance de mettre les pieds dans un pays qui ne reconnaît pas l'existence de la persécution dont elle est victime.

Le Canada, par exemple, reconnaît qu'une personne puisse être persécutée à cause de son sexe ou de son orientation sexuelle. D'autres pays ne le font pas. Certains pays sont aussi moins enclins à accepter un réfugié originaire d'un pays allié ou d'un État qui représente un intérêt géopolitique.

Les États-Unis faisaient partie du lot il y a quelques années. Durant les années 1980, ils renvoyaient chez eux la plupart des réfugiés d'Amérique centrale, surtout ceux qui disaient être persécutés par des régimes militaires soutenus par Washington. Le Canada, en contrepartie, les acceptait. Beaucoup se sont rendus ici par voie de terre grâce à un réseau d'organismes religieux et de charité. Avec une entente de «pays tiers sûrs», on aurait pu craindre qu'ils soient refoulés.

Tout dépend évidemment du libellé de l'accord. Pour l'instant, on sait que le Canada et les États-Unis s'engagent à respecter leurs obligations en vertu des conventions internationales. (On espère seulement que celles sur les réfugiés auront plus de poids aux yeux de Washington que celles sur les prisonniers de guerre.)

Cela signifie que, malgré des différences de procédures et un recours plus systématique à la détention aux États-Unis, une demande d'asile sera toujours étudiée avant d'être acceptée ou rejetée. Reste à savoir quels seront les motifs invoqués pour rejeter ou accepter une demande. On nous dit que le Canada maintiendra une politique indépendante. Faudra-t-il en conclure que certains réfugiés seront privés de protection pour la simple raison qu'ils auront choisi le mauvais pays où faire une demande?

Le plus ironique dans cette histoire, c'est que ce sont les libéraux qui, durant les années 1980, s'opposaient à l'insertion de la notion de «pays tiers sûrs» dans la loi de l'immigration. Ils craignaient à l'époque la conclusion d'une entente avec les États-Unis. Aujourd'hui, ce sont eux qui invoquent ces mêmes dispositions pour réaliser exactement ce qu'ils combattaient.

Mais voilà, disent-ils, le contexte a changé et le Canada et les États-Unis ont des politiques similaires. C'est vrai... pour l'instant.

mccornellier@ledevoir.com



Des enquêteurs de la police allemande inspectent le Tupolev russe qui s'est écrasé à la suite d'une collision en plein ciel avec un appareil cargo, un Boeing. Soixante et onze personnes sont mortes.

Système anticollision

L'homme doit obéir à la machine... pour sa sécurité

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

Les collisions de deux appareils en plein vol sont rarissimes précisément parce que, dans les cieux les plus occupés, les avions doivent être équipés de systèmes anticollision, ou TCAS (Traffic Control Avoid System).

«C'est un système super sécurisé... si on obéit à ce qu'il demande», indiquait hier au Devoir Jean-Michel Tastet, ingénieur de vol (le troisième homme du cockpit, aux côtés du pilote et du copilote, sur les gros porteurs) depuis 30 ans.

Le Tupolev et le Boeing qui sont entrés en collision au-dessus de l'Allemagne étaient tous deux équipés de TCAS. Ce système, complexe, est considéré comme le nec plus ultra pour guider des avions et leur permettre de se repérer entre eux. On s'attend même à ce que les pilotes suivent d'abord les indications du TCAS avant celles du contrôleur aérien, ou leurs propres estimés. «Le pilote ne voit que devant et sur les côtés. Le TCAS, lui, permet de surveiller au-dessus et au-dessous de l'appareil. Il a une vision périphérique», dit M. Tastet.

Chaque appareil qui en est équipé envoie sa position sur une fréquence que peuvent capter les autres avions, comme si ceux-ci dialoguaient entre eux. Il peut repérer tout obstacle sur son chemin — le sommet d'une montagne par exemple — et l'afficher sur un écran.

En cas de rapprochement trop rapide, le système parle, littéralement, répétant «traffic, traffic» toutes les 40 secondes. Si le pilote de l'appareil n'ajuste pas sa trajectoire et que l'obstacle se trouve à l'intérieur de six milles nautiques ou une distance de 2000 pieds à la verticale, le système va dicter, toujours à haute voix, la commande à accomplir: monter ou descendre. Cet ordre sera répété toutes les 25 secondes.

Le système est toutefois efficace dans la mesure où il est bien utilisé, précise M. Tastet. «Le système tient compte des données actuelles: il ne peut pas anticiper sur ce que le pilote va faire», dit-il.

Ainsi, lors de la collision de lundi soir, on sait que

le pilote du Tupolev n'a obéi qu'à la troisième injonction du contrôleur aérien de Zurich, qui depuis une minute lui ordonnait de descendre. Sans se prononcer sur la tragédie, M. Tastet dit qu'on peut imaginer l'hypothèse où le pilote russe, pour rattraper la minute perdue, a descendu plus vite que ce que le TCAS du Boeing — qui venait de signaler à l'équipage de descendre — prévoyait.

Mais l'équipe du Boeing n'aurait-elle pas pu réagir autrement? Non, car l'obéissance est cruciale en plein ciel, de dire M. Tastet. «C'est une règle immuable du contrôle aérien: un pilote ne peut pas, de son propre chef, décider de monter, descendre, tourner à droite ou à gauche. Même un contrôle visuel peut être trompeur: il y a tellement d'effets de perspective au niveau optique!» Le pilote doit impérativement se fier à son système anticollision ou au contrôleur aérien.

Hier, selon les agences de presse, certains remettaient en cause le fait que, depuis janvier, en Europe, les distances minimales verticales entre deux avions ont été réduites. Elles sont passées de 2000 pieds à 1000 pieds. Peut-être y a-t-il là une explication pour ce qui s'est passé?

Tous les spécialistes contactés par Le Devoir — et qui requièrent tous l'anonymat — récuse cette hypothèse. La distance de 1000 pieds, rendue possible grâce aux TCAS, est en vigueur depuis 1997 au-dessus de l'Atlantique Nord, en Australie et au-dessus du Pacifique, et il n'y a jamais eu de problème.

Jean-Michel Tastet croit lui aussi que cette nouvelle distance ne doit pas être remise en cause. Mais il souligne du même souffle: «Plus les écarts sont réduits — et 1000 pieds d'écart en avion, c'est rapidement franchi —, plus les temps de réaction et la marge de manœuvre se réduisent aussi. Il est donc très important, pour un pilote, de réagir immédiatement à ce qui est demandé.»

D'où la question hier: pourquoi donc l'équipage du Tupolev a-t-il tant tardé à obéir aux demandes du contrôleur aérien? Et que lui dictait donc son propre système anticollision?

Deux pilotes ivres arrêtés avant de prendre leur envol

ASSOCIATED PRESS

Miami — Un avion de la compagnie America West avec 124 personnes à bord s'appretait à décoller de Miami lundi lorsqu'il a été rappelé au terminal où les deux pilotes ont été arrêtés pour cause d'état d'ébriété.

Les agents de sécurité de l'aéroport international de Miami avaient remarqué une odeur d'alcool au passage des deux pilotes, qui s'étaient en outre disputés pour une affaire de tasse de café que l'un voulait garder à un point de contrôle.

Une fois que l'avion a été rappelé au terminal, le pilote et le copilote ont dû satisfaire à un test d'alcoolémie, qui a fait appa-

raître qu'ils avaient un niveau d'alcool dans le sang supérieur à la limite légale, selon la police de Miami-Dade.

À jeun depuis huit heures

Le pilote Thomas Cloyd, 44 ans, et le copilote Christopher Hughes, 40 ans, ont tous deux été inculpés de conduite d'un aéronef et d'un véhicule à moteur sous l'influence de l'alcool. L'Administration fédérale américaine de l'aviation (FAA) interdit aux pilotes de boire des boissons alcoolisées dans les huit heures précédant leur prise de fonction. Les deux hommes ont été suspendus et leur salaire gelé le temps de l'enquête.

Les inspecteurs de l'aviation civile font la grève du zèle

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les pilotes travaillant au ministère des Transports et au Bureau de sécurité des transports du Canada ont amorcé hier une grève du zèle pour appuyer leurs demandes contractuelles.

Ces 430 pilotes assurent les inspections d'aéronefs, les essais en vol, l'administration des permis, licences et autres droits ainsi que le pilotage des hélicoptères de la Garde côtière.

Selon Greg Holbrook, de l'Association des pilotes fédéraux du Canada, le rapport d'un conciliateur, la semaine dernière, ne dit rien sur les salaires et ne peut donc pas servir de base à une entente.

Les négociations entre les pilotes et le

gouvernement ont débuté en février. Selon la partie syndicale, le gouvernement n'a pas encore abordé la question de la pénurie d'inspecteurs de l'aviation civile. Plus d'une fois, le syndicat aurait tenté, en vain, de faire porter les discussions sur le recrutement et la stabilité du personnel.

«Le taux élevé de roulement et le recours aux heures supplémentaires pour faire du travail habituel sont deux questions cruciales, depuis un bon moment déjà», souligne un communiqué syndical.

«Nos membres vont donc s'en tenir aux heures normales de travail et ne feront pas d'heures supplémentaires», ajoute l'association, pour qui il est essentiel de «recruter et de retenir du personnel qualifié».

Collision entre deux avions

Les contrôleurs suisses montrés du doigt

Cinquante-deux enfants figurent parmi les soixante et onze victimes

ASSOCIATED PRESS

Ueberlingen, Allemagne — Les contrôleurs du ciel suisses sont sur la sellette après la collision de deux avions près du lac de Constance, dans le sud de l'Allemagne, qui a fait 71 morts, dont 52 enfants russes qui se rendaient en vacances en Espagne.

Alors que de nombreuses questions subsistent, les contrôleurs aériens suisses en charge du secteur, situé en territoire allemand sur la rive nord du lac, ont expliqué que les deux appareils, un Tupolev 154 des Bashkirian Airlines et un avion cargo Boeing 757 de la compagnie de fret DHL, avaient bien entrepris pratiquement en même temps une descente d'urgence afin de s'éviter.

La collision s'est produite à 23h43 lundi soir à environ 11 000 mètres d'altitude. Des débris incandescents se sont éparpillés sur un périmètre de 25 à 30 kilomètres. Toutes les personnes à bord des deux appareils ont péri: 69 dans le Tupolev, deux dans le Boeing. Miraculeusement, aucune victime n'est à déplorer au sol.

Le Tupolev, qui transportait au total 57 passagers et 12 membres d'équipages, ralliait Moscou à Barcelone. Il n'y avait en revanche que les deux pilotes à bord de l'avion cargo de DHL. Le Boeing, qui arrivait de Bahreïn, avait décollé de Bergame (Italie) à destination de Bruxelles. L'entreprise de fret américaine a confirmé la mort du pilote britannique Paul Phillips et de son copilote canadien Brant Campioni.

Le premier ordre de descente a été donné environ 50 secondes avant la collision. Le pilote n'ayant pas réagi, un second ordre a été lancé 25 secondes avant l'accident, selon les contrôleurs aériens allemands.

Immédiatement après le dernier ordre de descente donné au Tupolev, le pilote du Boeing a informé Skyguide (chargée du contrôle aérien suisse) que l'alarme automatique anticollision s'était déclenchée dans le cockpit, ordonnant une manœuvre de descente, et qu'il s'y conformait.

Skyguide a fait savoir par ailleurs qu'au moment de la collision le deuxième contrôleur de vol était en pause.

À Moscou, les autorités de l'aviation civile ont rejeté catégoriquement l'hypothèse d'une erreur du pilote russe et ont fait valoir ses années d'expérience et sa maîtrise de la langue anglaise.

Malgré la confusion entourant l'exacte teneur des échanges entre le Tupolev et la tour de contrôle, les experts des questions aériennes étaient unanimes pour juger que la fragmentation du ciel européen n'était en rien responsable de la collision.

Un porte-parole de la Commission européenne a ainsi assuré qu'il n'y avait «aucun lien» entre ce drame et les récents changements intervenus dans la gestion du trafic aérien, notamment la réduction de moitié des distances de sécurité entre les appareils. «Le problème, c'est que l'avion n'était pas là où il devait être.»

ROLEX
SERVICE

POUR GARDER VOTRE ROLEX EN PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE RÉVISION COMPLÈTE TOUTS LES CINQ ANS.

Bijouterie Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

• LES ACTUALITÉS •

Logement

Il faut éviter de banaliser l'ampleur de la crise, prévient le FRAPRU

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

La crise du 1^{er} juillet a été pire que prévu, selon le FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain). À preuve, le gouvernement du Québec avait prévu l'octroi de 750 suppléments au loyer dans le cadre de son plan d'urgence. Il en a finalement accordé 1064. «On peut en conclure que la crise a été pire que ce que le gouvernement du Québec prévoyait», déclarait hier François Saillant, en conférence de presse.

Le groupe réclame donc que le conseil des ministres, qui doit se tenir ce matin, modifie le décret sur les mesures d'urgence pour s'assurer que tous les suppléments au loyer seront financés et pour abolir l'obligation, pour les gens aidés par les villes, de payer un loyer au bout d'une semaine d'hébergement.

Au cabinet du ministre délégué à l'habitation, on indiquait hier que les 1064 suppléments au loyer (qui permettent à un ménage de ne consacrer que 25 % de ses revenus à sa logement, le gouvernement comblant la différence) avaient bel et bien été attribués, donc assurés de financement.

Le porte-parole Eric Côté n'a toutefois pas commenté les autres modifications au décret réclamées par le FRAPRU. Mais il a indiqué que 144 ménages avaient été hébergés hier à travers le Québec et que le personnel des Offices municipaux d'habitation était à pied d'œuvre pour leur trouver rapidement un vrai logement.

Le FRAPRU, lui, dit ne plus vouloir revivre une situation comme celle de cette année. Il reconnaît que le plan d'urgence s'est déroulé «sans heurts majeurs» — et souhaite que ça continue même quand les sans-logis ne feront plus les manchettes. Mais il juge inacceptable que, dans un pays aussi riche que le Canada, il faille adopter de telles mesures.

«On savait depuis l'été passé que la situation était grave, on savait au mois d'octobre que les taux d'occupation continuaient de chuter. On voyait que la situation se détériorait», a rappelé Marie-Josée Latour, du FRAPRU, pour souligner que les gouvernements auraient pu s'attaquer pour de bon à la crise depuis un an.

Le groupe demande donc une accélération du rythme de réalisation des logements sociaux prévus par les programmes gouvernementaux annoncés l'automne dernier, ce qui permettrait d'avoir dans tout le Québec 5000 logements prêts pour le 1^{er} juillet prochain, dont 3000 à Montréal.

Il se méfie toutefois des mesures fiscales prônées depuis peu par Montréal, qui serviraient à construire des logements pour la classe moyenne afin d'en libérer pour les plus démunis. «Si tu veux aider Pierre ou Marie, tu donnes de l'aide à Pierre ou Marie, pas à Paul», a tranché M. Saillant.

Pollution

La rivière La Guerre serait détournée

Saint-Anicet veut ainsi protéger les usagers du lac Saint-François

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

La municipalité de Saint-Anicet, riveraine du lac Saint-François, a déposé un «avis de projet» officiel auprès du ministère de l'Environnement du Québec pour détourner partiellement les eaux polluées de la rivière La Guerre vers le lac Saint-Louis afin d'épargner à ses riverains l'impact de la pollution agricole de ce cours d'eau.

C'est ce qu'a confirmé au *Devoir* le chef de service municipal et hydrique en Montérégie du ministère québécois de l'Environnement, Pierre Paquin. Ce dernier a précisé que ses services avaient déjà émis au promoteur municipal la «directive» qui détermine les questions qu'il devra étudier dans son étude d'impact.

Selon les renseignements obtenus, Saint-Anicet est en train de faire le tour des consultants en environnement afin de réaliser son étude d'impact. Au début de la fin de semaine, le ministère de l'Environnement (MENV) interdisait la baignade sur la portion du lac Saint-François dont les rives sont situées en aval de l'embouchure de la rivière La Guerre en raison d'une intense pollution bactérienne accompagnée d'une érosion tout aussi intense, qui confère aux eaux une couleur peu rassurante. Les

eaux de la rivière sont maintenant élevées par des pompes en haut du barrage qui empêche désormais le lac de noyer les terres agricoles autrefois sous l'eau et qui ont été asséchées depuis.

C'est le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) du Québec qui a conçu, il y a quelques années, le projet de détournement des eaux de la rivière La Guerre, dont les frais d'étude et d'analyse seront maintenant imputés aux contribuables de Saint-Anicet. On ne sait pas qui paiera la facture finale.

Le projet de détournement, qui mise sur la capacité de dilution de Beauharnois, se veut une réponse permanente au problème d'érosion et de pollution diffuse, incontrôlée dans ce bassin versant agricole. Le MENV n'a jamais imposé à la municipalité d'appliquer son règlement, qui exige une bande de protection riveraine de trois mètres le long des cours d'eau pour filtrer pollution et érosion.

Le responsable du service hydrique au MENV précise que le projet a été discuté entre tous les acteurs du milieu et qu'il a fait l'objet d'un fort consensus.

«C'est pour nous la solution qui permettrait de régler la situation: c'est l'hypothèse la plus réaliste, la plus capable de régler le problème», dit-il.

M. Paquin se reprend dans l'entrevue et précise

que sa déclaration ne préjuge en rien de la position du ministère à l'endroit de ce projet une fois que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement l'aura évalué publiquement.

Pour Claire Lachance, du Comité ZIP du Haut-Richelieu, le ministère devrait prioritairement régler le problème à la source en gardant la terre et les fertilisants dans les champs plutôt que d'évacuer cette pollution vers le lac Saint-Louis.

Pour l'ancien curateur du Jardin botanique de Montréal et professeur à l'université du même nom, André Bouchard, qui est un riverain affecté, «le problème n'est pas près de se régler car on continue dans le bassin de La Guerre de détruire des milieux humides, ce que la municipalité devrait interdire par un moratoire sur le défrichage de nouveaux terrains, jusqu'à ce qu'on ait repris le contrôle de la situation actuelle».

Du côté des agriculteurs, le porte-parole, Sylvain Gascon, indique qu'un important projet-pilote de contrôle de l'érosion, financé par le Fonds d'action québécois pour le développement durable, est en marche avec secteur-témoin. Un projet réparti sur trois ans, auquel collaborent de nombreux agriculteurs du club agro-environnemental local, très impliqué dans la recherche de nouvelles solutions acceptables pour tous.

Ligne Hertel-Des Cantons

Les citoyens du Val-Saint-François demandent à Landry d'attendre

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Réagissant vertement au feu vert donné la semaine dernière par le gouvernement à la construction de la ligne à haute tension Hertel-Des Cantons, les citoyens du Val-Saint-François ont réclamé du premier ministre Bernard Landry un moratoire jusqu'aux prochaines élections sur ce projet ainsi que sur les autres volets de la stratégie énergétique du gouvernement: centrales thermiques, petites centrales privées et barrages de différentes envergures.

La coalition des citoyens du Val-Saint-François avait fait déclarer ultravires les décrets adoptés par Québec à la suite du grand verglas. Le gouvernement avait répliqué par une loi qui légalisait après coup les travaux réalisés et demandait au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de se pencher sur le reste du projet.

Lettre à Bernard Landry

Dans une lettre adressée au premier ministre Landry et rendue publique hier, la coalition se demande comment ses membres doivent réagir «quand, quelques jours seulement après avoir promis

d'écouter dorénavant davantage les citoyens, vous avez eu le culot de donner votre aval à la poursuite des travaux de construction de la ligne à haute tension Hertel-Des Cantons alors même que le BAPE a jugé le projet non nécessaire à la sécurisation du réseau d'Hydro-Québec».

«Faut-il vous rappeler, écrivent les membres de la coalition, que votre parti avait pourtant promis de respecter les conclusions de cet organisme?»

La lettre rappelle aussi l'opposition du Barreau du Québec à la légalisation après coup des travaux.

«Pour quelques mégawatts de plus, ajoutent-ils, vous êtes prêt à tout», y compris à renier les engagements du Québec en vertu du protocole de Kyoto, une allusion aux émissions atmosphériques de l'éventuelle centrale thermique du Suroit, qui devrait hausser de 3 % celles du Québec tout entier.

«En fait, concluent-ils en termes lapidaires, votre politique est toute simple: vendre le Québec au plus offrant et le plus vite possible avant d'éventuelles contestations. Décidément votre règne, aussi court soit-il, aura contribué grandement à la grande désillusion qui s'est emparée des Québécois et Québécoises», dont les sondages et les récentes partielles rappellent l'intensité.

Abus sexuels

Les représentants des victimes veulent rencontrer le pape à Toronto

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Une coalition d'organisations représentant les victimes d'abus sexuels commis par des prêtres catholiques et des membres de communautés religieuses entend profiter de la visite du pape à Toronto en juillet prochain pour solliciter une rencontre avec lui. Dans une lettre qui sera remise aujourd'hui à M^{re} Luigi Venture, du Nonce apostolique du Canada, les signataires font valoir que ce geste symbolique aurait pour effet de rendre aux victimes «un peu de leur dignité perdue».

«À première vue, ça peut paraître farfelu de vouloir rencontrer le pape, mais ça serait dans sa philosophie et il serait consistant avec lui-même d'accepter l'invitation», croit Yves Manseau, coordonnateur du Mouvement action justice (MAJ), un groupe membre de cette coalition qui réunit des organisations de plusieurs provinces canadiennes. L'âge avancé du souverain pontife, sa santé précaire et la brièveté de son séjour au Canada dans le cadre de la Journée mondiale de la jeunesse à Toronto au mois de juillet sont autant d'obstacles à une possible rencontre avec une délégation de victimes.

Les requérants misent toutefois sur la compassion dont a récemment fait preuve le pape envers les victimes lorsqu'il a déclaré aux cardinaux américains que la pédophilie était «considérée à juste titre par la société comme un crime».

Après la création du Comité des enfants victimes d'abus sexuels et physiques dans des établissements québécois en mars dernier, la lutte aux abuseurs franchit une nouvelle étape avec le regroupement de divers groupes de défense des droits des victimes à l'échelle du pays. «Au Québec, la crise n'a pas encore éclaté», prévient M. Manseau, qui promet de déterrer plusieurs cas d'abus sexuels au cours des prochaines semaines, notamment celui impliquant des religieux de l'ancien pensionnat d'Huberdeau, dans les Laurentides, et un autre concernant un membre haut placé de la hiérarchie catholique montréalaise.

La traque aux pédophiles et aux abuseurs qu'a engagée le comité québécois commence à inquiéter les autorités ecclésiastiques, prétend M. Manseau: «Au niveau local, c'est la panique», dit-il.

«À la base, on a énormément d'appuis de curés, de religieux et de religieuses. Mais quand on monte dans la hiérarchie, les dirigeants ont une approche extrêmement corporative et cherchent à se protéger. Ils n'ont pas la conscience tranquille», ajoute-t-il.

L'objectif du comité québécois n'est pas «de mettre tout le monde en prison, comme aux États-Unis», mais d'obtenir des communautés religieuses impliquées des excuses pour les fautes commises. Alors que beaucoup de chemin a été fait dans les provinces de l'ouest du pays, tout reste à faire au Québec, indique M. Manseau.

Fermeture de Mines Gaspé

Trudel offre un prix de consolation

La prime de séparation des ex-travailleurs de la fonderie sera exempte d'impôts

THIERRY HAROUN
COLLABORATION SPÉCIALE

Murdochville — Le ministre d'État aux Régions, Rémy Trudel, a été reçu froidement par une centaine de Murdochvillois entassés dans une salle de l'hôtel de ville, hier, en apprenant qu'il n'avait aucun projet concret en poche à court terme pour cette petite ville gaspésienne qui subit les effets de la récente fermeture de la fonderie Mines Gaspé.

La salle était placardée d'affiches sur lesquelles on pouvait lire: «Le gouvernement nous laisse mourir à petit feu» et «Murdochville, une bombe à retardement».

Les citoyens s'attendaient à ce que le ministre Trudel tienne promesse et annonce un projet d'envergure pour Murdochville à court terme. Or M. Trudel n'avait qu'une chose à annoncer: les primes de séparation offertes par Noranda aux ex-travailleurs ne seront pas imposables.

Pour le reste, le ministre s'est contenté d'évoquer quatre projets sur la table à moyen et long terme pour Murdochville, soit dans la fabrication de composants d'éoliennes, en récréotourisme, en ferrometallurgie. Enfin, des investisseurs se disent intéressés à ouvrir des centres d'appels à Murdochville.

Bruno Cyr, 36 ans et natif de Murdochville, est déçu que si peu soit annoncé par le ministre: «On s'attendait à plus», dit-il. M. Cyr doit quitter sa ville natale pour trouver du travail en raison de l'incertitude qui y règne. Il a travaillé 16 ans pour Noranda. Quant au référendum prévu pour le 25 août prochain sur le sort de la ville, il précise qu'il y sera, «garanti».

D'un autre avis, Bruno Chouinard, 43 ans, n'envisage pas de partir. Il croit en l'avenir de sa ville quitte à la bâtir à coups de petits projets, contrairement à la volonté de la majorité de ses concitoyens. «Il y a une qualité de vie à Murdochville qu'il n'y a pas ailleurs», M. Chouinard est revenu vivre à Murdochville en 1989 après un séjour à l'étranger pour travailler dans la construction.

Depuis la fermeture de la fonderie, 130 logements, 70 maisons et cinq roulettes se sont vidés en plus de l'exode de 267 personnes, dont 96 enfants. Les citoyens sont déchirés et les dissentiments quant au sort de la ville sont palpables. La date du 25 août sera donc «charnière», comme l'a dit le ministre Trudel en conférence de presse.

M. Trudel assure que les services de santé et d'éducation seront dispensés tant qu'il y «aura des citoyens à Murdochville» et ajoute que son gouvernement fait tout son possible pour gérer la crise qui prévaut actuellement.

Le corridor Montréal-Lacolle sera amélioré au coût de 75 millions

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Québec et Ottawa ont signé, hier, une entente concernant le partage des coûts de l'amélioration des infrastructures entre Montréal et le poste frontalier de Lacolle.

Le projet nécessitera des investissements totaux de 75,2 millions entre 2002 et 2004.

Le projet global touche plusieurs aspects: rehausser la qualité de la chaussée, reconstruire certaines structures, remplacer l'éclairage, renouveler la signalisation, réaménager les abords du poste de Lacolle, implanter un système «intelligent» de gestion du transport, établir un poste de contrôle routier de la Société de l'assurance-automobile du Québec en direction nord et, éventuellement, construire une voie dédiée aux véhicules lourds en direction sud. De façon générale, on améliorera les infrastructures routières tout au long de l'autoroute 15, depuis l'arrondissement Brossard de Longueuil jusqu'à la frontière américaine.

Le ministre fédéral des Transports, David Collette, a annoncé que la contribution fédérale pourrait

atteindre 29,5 millions, en vertu du Programme stratégique d'infrastructures routières, le Québec demeurant le maître d'œuvre du projet.

Au cours d'un entretien téléphonique, le ministre québécois des Transports, Serge Ménard, a précisé que Québec versera une somme équivalente à celle d'Ottawa, soit 29,5 millions, en plus de 15 millions additionnels qu'il devra assumer seul pour la réfection de la chaussée, l'éclairage et les infrastructures simplement usées et qui ont besoin d'être remplacées. Ce montant de 15 millions n'était pas admissible au programme d'infrastructures et ne peut donc être partagé à égalité, a expliqué M. Ménard.

Lors du Sommet Québec-New York, à Plattsburgh, le 22 mai, auquel avaient participé le premier ministre du Québec, Bernard Landry, et le ministre québécois des Transports, Serge Ménard, il avait longuement été question des améliorations à apporter au corridor de commerce Québec-New York. Ce corridor de commerce, fréquemment utilisé par les véhicules lourds, a connu une croissance phénoménale, ces dernières années, et les infrastructures devaient être adaptées en conséquence, a expliqué le ministre Ménard.

EN BREF

Explosion à l'Université de Montréal

(PC) — Une jeune femme de 21 ans a été blessée hier lors d'une explosion survenue dans un laboratoire du département de chimie de l'Université de Montréal, dans l'arrondissement Côte-des-Neiges. L'explosion est survenue alors que l'étudiante manipulait de l'acétone et du chrome. Elle a été légèrement blessée au visage par des éclats de verre et aurait aussi subi des brûlures. L'aile est du pavillon a été évacuée par mesure de sécurité. Le Service de prévention des incendies de Montréal a aussi procédé à une inspection pour s'assurer qu'il n'y avait pas de risque de contamination.

2,6 millions pour quatre années de prison

(PC) — Emprisonné pendant près de quatre ans pour un meurtre dont il est innocent, Thomas Sophonow a refusé, hier, les quelque 900 000 offerts par le Manitoba, et entend aller devant les tribunaux pour toucher les 2,6 millions en indemnités que lui a attribués un magistrat. «Le chèque a été renvoyé à la province», a expliqué son avocat, Norman Boudreau. Mon client m'a demandé de mener l'affaire rondement. M. Sophonow n'a pas voulu signer la décharge accompagnant le chèque car cela imposait, entre autres conditions, d'admettre que la province n'est responsable que de 40 % du total de l'indemnité. Le dédommagement de 2,6 millions \$ avait été établi,

en décembre 2001, par un juge retraité de la Cour suprême, Peter Cory. «Nous estimons que la province est responsable de 100 % du montant», a affirmé l'avocat de M. Sophonow. Il a jusqu'ici touché 435 000 \$, en sus des frais d'avocats, pour avoir été condamné à tort, à la suite du meurtre de Barbara Stoppel, en 1981, au comptoir de beignes où elle travaillait. L'assassin court toujours. Lors de l'enquête, le juge Cory avait découpé en tranches le montant dû: le Manitoba devait payer 40 %, le gouvernement fédéral, 50 %, et la ville de Winnipeg, 10 %. Ottawa a payé sa part, la province a versé une petite somme mais la ville fait la sourde oreille. Or, selon MM. Sophonow et Boudreau, la province doit maintenant se substituer à la ville.

L'étude de la couche d'ozone par satellite

(PC) — La Canada mettra un satellite en orbite, en janvier 2003, dans le but d'étudier la réduction de la couche d'ozone, dont l'état ne semble toujours pas s'être amélioré en dépit de l'interdiction de produits chimiques lui étant nocifs. «Nous n'avons pas encore de preuves documentées démontrant que les niveaux d'ozone sont en hausse», a affirmé à Winnipeg, hier, Tom McElroy, du ministère fédéral de l'Environnement. SCISAT-1, premier satellite canadien de sciences spatiales depuis plus de 30 ans, devrait fournir à une équipe de scientifiques internationaux davantage de données sur ce qui se passe vraiment dans les hautes couches de l'atmosphère, en particulier au-dessus de l'Arctique.

Condamné pour avoir couché avec une jurée

PRESSE CANADIENNE

Vancouver — Un homme a été condamné hier à cinq ans et dix mois de prison pour avoir eu des relations sexuelles avec une jurée pendant son procès pour meurtre, au terme duquel il avait été acquitté.

La peine infligée à Peter Gill par le juge Barry Davies, de la Cour suprême de Colombie-Britannique, frôle le maximum de six ans que la Couronne réclamait. Le magistrat a indiqué qu'une telle peine était nécessaire à cause de la gravité du crime.

Peter Gill a été reconnu coupable d'entrave à la justice après avoir eu une liaison avec Gillian Guess au cours de son procès pour meurtre, en 1995. Lui et ses cinq coaccusés ont été acquittés des accusations de meurtre.

Le juge Davies a affirmé que Gill, qui était passible, lors de ce procès, d'une peine d'emprisonnement à vie, «avait un motif évident pour tenter de subvertir la justice». Il a ajouté que Gill méritait une peine nettement plus lourde que les 18 mois d'incarcération imposés à Gillian Guess pour son rôle dans cette affaire.

Gillian Guess est la première jurée en Amérique du Nord et au Commonwealth à être condamnée pour tentative délibérée d'entrave à la justice.

LE DEVOIR

LE MONDE

Grande réconciliation à Jakarta

Le président Gusmao du Timor oriental effectue une visite historique dans la capitale indonésienne

MUKLIS ALI
REUTERS

Jakarta — Le président du Timor oriental Xanana Gusmao et la présidente indonésienne Megawati Sukarnoputri ont jeté hier les bases des toutes nouvelles relations diplomatiques entre Jakarta et le territoire qu'elle a occupé pendant un quart de siècle.

L'ancien chef de la guérilla Gusmao et Megawati ont inauguré officiellement leurs relations diplomatiques lors d'une visite d'Etat de trois jours qu'effectue dans la capitale indonésienne le président du plus jeune pays au monde, devenu indépendant en mai dernier.

Ils ont décidé de mettre en place une commission chargée de dynamiser leurs échanges économiques et de résoudre toutes les questions délicates liées à la sécession sanglante du Timor oriental en 1999.

« Cette visite est importante pour montrer que les deux pays [...] font des efforts afin de créer l'atmosphère de fraternité et de coopération nécessaire à tout progrès futur », a déclaré Gusmao à l'issue de discussions avec Megawati, auparavant fermement opposée à l'octroi de l'indépendance au Timor oriental.

Baucoup de parlementaires et de généraux indonésiens demeurent amers quant au choix exprimé par la majorité des Timorais de se séparer de

l'Indonésie lors d'un référendum réalisé sous contrôle de l'ONU.

L'Indonésie a proposé au Timor une coopération dans les domaines du commerce, des communications et de l'énergie, a expliqué Megawati aux journalistes.

Parmi les dossiers à étudier figure le problème des réfugiés timorais toujours retenus dans la partie occidentale et indonésienne du Timor, ainsi que celui des possessions indonésiennes au Timor oriental.

La question des « frontières maritimes et terrestres » entre les deux États devrait aussi être abordée, comme l'a précisé Hassan Wirajuda, ministre indonésien des Affaires étrangères, signataire avec son homologue timorais du communiqué officiel établissant les relations diplomatiques entre les deux pays.

Il a déjà été convenu de la création d'ambassades, a-t-on appris de source autorisée, sans que le calendrier de leur mise en place ne soit précisé.

Sourires et décor
impensables auparavant

Megawati et son mari ont accueilli avec un grand sourire Gusmao, qui a passé sept ans dans une prison de Jakarta pour avoir pris les armes. Le nouveau chef de l'Etat du Timor est arrivé accompagné de son épouse enceinte sur le perron du palais présidentiel de Jakarta, orné des drapeaux des deux pays.



Normalisation des relations diplomatiques.

Un tel décor aurait été impensable au temps du règne autoritaire de l'ancien président Suharto, qui avait décidé l'invasion, en 1975, de l'ancienne colonie portugaise.

Les Nations unies avaient pris le contrôle du Timor en 1999 à la suite des violences perpétrées par les milices soutenues par certains cercles militaires et consécutives à un ré-

férendum sur l'autodétermination.

Ces événements avaient valu à l'Indonésie une condamnation massive de la communauté internationale et entraîné la rupture des relations militaires entre Washington et Jakarta.

Le Timor oriental, petit territoire à dominante catholique entouré par le plus grand pays musulman du monde, a accédé officiellement à l'indépendance le 20 mai dernier.

Les travaillistes
vont rester dans
le cabinet Sharon

AGENCE FRANCE-PRESSE

Tel-Aviv — Le congrès du Parti travailliste israélien s'est achevé hier soir sur une victoire de son chef, le ministre de la Défense, Binyamin Ben Eliezer, qui a obtenu le maintien de son mouvement au sein du gouvernement d'union nationale mené par Ariel Sharon, chef de la droite.

M. Ben Eliezer, un « faucon », est parvenu à empêcher un vote des députés sur la question de la participation du parti au cabinet d'union nationale.

Les « colombes », comme le député Haim Ramon, rival de M. Ben Eliezer pour la direction du parti, ou Avraham Burg, le président du Parlement, préconisaient en revanche un départ du gouvernement afin que le parti puisse présenter un autre choix politique. M. Burg avait exhorté les députés à trancher: « Ou bien vous êtes avec le parti, pour la paix, ou bien vous acceptez d'être les laquais d'Ariel Sharon ».

Pour les « colombes » du parti, les travaillistes, en restant au gouvernement, se font les complices de la droite qui veut enterrer les accords israélo-palestiniens d'Oslo (1993).

Face à ses détracteurs, M. Ben Eliezer, ancien général, élu en décembre 2001 à la tête du parti, a affirmé que la présence des travaillistes au sein du gouvernement était indispensable pour éviter une escalade. « Si nous n'avions pas été au gouvernement, la clôture de sécurité n'aurait pas été érigée, les points de colonisation sauvages n'auraient pas été démantelés, l'Autorité palestinienne n'existerait plus et Yasser Arafat aurait été expulsé, ce qui aurait déclenché un tollé au sein du monde occidental et des pays arabes modérés et placé Israël, plutôt qu'Arafat, dans une position difficile », a-t-il proclamé.

M. Ben Eliezer a inauguré le mois dernier et cette semaine les chantiers de construction d'une clôture « défensive » le long de la Cisjordanie et autour de Jérusalem, censée empêcher les kamikazes palestiniens de s'infiltrer, et a fait procéder au démantèlement d'une dizaine de points de peuplement juif « sauvages » en Cisjordanie.

Par cette dernière mesure dénoncée comme « cosmétique », M. Ben Eliezer a été accusé, tant à droite qu'à gauche, d'avoir voulu se faire valoir aux yeux de son parti à la veille de l'ouverture de la convention.

Mais il a affirmé, sous les ovations des 4000 délégués, qu'il avait deux objectifs principaux: « rétablir la paix et la sécurité » et « la victoire des travaillistes aux prochaines élections ».

M. Ben Eliezer est également parvenu à faire adopter à main levée son « programme de paix » qui prévoit le démantèlement de colonies en Cisjordanie, la création d'un Etat palestinien et la construction d'une clôture de « sécurité ».

Ce congrès a aussi vu la rentrée politique de l'ancien premier ministre Ehoud Barak après la traversée du désert qui avait suivi sa défaite en février 2001 face à Ariel Sharon. « J'appelle tout le parti à soutenir dans l'unité Binyamin Ben Eliezer, qui a été élu il y a à peine six mois. Il faut lui donner sa chance », a déclaré M. Barak.

EN BREF

Échec des pourparlers
interchypriotes

Nicosie (AFP) — Les dirigeants chypriote-grec, Glafcos Cléridés, et chypriote-turc, Rauf Denktaş, ont achevé sans succès hier leur série de pourparlers en vue de la réunification de Chypre, a-t-on appris de sources officielles. M. Cléridés, président de la République de Chypre, et M. Denktaş, président de la République turque de Chypre du Nord (RTCN), ont clos hier, lors d'une rencontre qui a duré une heure, le cycle de négociations directes qu'ils avaient entamées en janvier pour tenter de trouver une solution à la division de l'île.

Une étude de l'Université Harvard

L'avenir
est à ceux
qui se lèvent tard

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La mémorisation de nouveaux acquis est favorisée par la grasse matinée et les performances du cerveau sont dopées par la sieste, selon deux études américaines à paraître aujourd'hui.

Des chercheurs de l'école de médecine de l'université de Harvard ont constaté une amélioration de 20 % des capacités d'apprentissage de tâches d'habileté motrice chez les personnes pouvant dormir plus longtemps le matin, comparativement aux performances des lève-tôt, selon les résultats d'une étude publiée dans le numéro de juillet de la revue américaine *Neuron*.

Une autre équipe de la même université à Boston a pu démontrer qu'une sieste à la mi-journée pouvait effacer les signes de fatigue du cerveau et augmenter ses performances pour le reste de la journée, selon l'étude publiée dans le numéro de juillet de la revue britannique *Nature Neuroscience*.

La première étude a des implications importantes pour l'apprentissage d'un sport, d'un instrument de musique ou d'un mouvement artistique tel qu'un pas de danse. « L'apprentissage de telles actions nouvelles pourrait demander davantage de sommeil pour que le bénéfice maximum de l'entraînement puisse s'exprimer », explique Matthew Walker, qui a dirigé l'une des équipes de chercheurs.

Surtout, ces derniers considèrent que l'apprentissage de ces nouveaux gestes ou mouvements est consolidé dans la mémoire durant les dernières heures d'une nuit de sommeil, et particulièrement dans la dernière phase de sommeil paradoxal (période de rêve) du petit matin, dont sont privés les lève-tôt. « L'érosion de la période de sommeil engendrée par la vie moderne pourrait priver votre cerveau de certaines capacités d'apprentissage », ajoute M. Walker.

L'étude souligne aussi l'importance du sommeil pour les personnes en rééducation pour une paralysie provoquée par un accident vasculaire cérébral. Le constat des chercheurs peut aussi expliquer l'importance du sommeil chez les jeunes enfants: « L'intensité de leur apprentissage pourrait conduire le cerveau à réclamer une large quantité de sommeil », avance M. Walker.

Vive la sieste!

L'effet réparateur de la sieste sur le cerveau est pour sa part démontré par les chercheurs, qui ont soumis les participants à l'une des études à une batterie de tests visuels entraînant un épuisement cérébral. Les résultats des quatre sessions de tests quotidiennes sont allés en empirant à mesure qu'avancait la journée pour les personnes ne faisant pas de sieste. En revanche, la baisse de performance a été stoppée après la deuxième session pour ceux qui ont pu faire une sieste de 30 minutes avant de reprendre les examens.

Et une sieste d'une heure a eu pour effet d'accroître les performances des troisième et quatrième sessions, comparativement à la deuxième, remettant le cerveau à sa capacité maximum du début de journée, selon cette étude effectuée sous la direction de Sara Mednick.

Les chercheurs ont également pu déterminer que l'épuisement cérébral provoqué par les sessions de tests était limité au système de perception visuelle et qu'il ne s'agissait pas d'une fatigue du cerveau dans son ensemble.

Les scientifiques en ont déduit que le réseau de neurones du cortex visuel « est graduellement saturé d'information à la suite de tests répétés, ce qui empêche le traitement de nouvelles données visuelles ».

Ils estiment que cette érosion des capacités pourrait donc être un mécanisme de protection du cerveau destiné à « préserver l'information déjà traitée mais pas encore consolidée dans la mémoire par l'effet du sommeil ».

D'où l'importance de la sieste en milieu de journée, qui permet de rafraîchir le cerveau par « des mécanismes de plasticité corticale » qui se déroulent durant le sommeil de courte durée, lui-même dominé par les ondes cérébrales lentes. « Les ondes cérébrales lentes ont un rôle critique dans la restauration des performances de perception », écrivent encore les chercheurs.

Reconstruction de l'Afghanistan

Le Canada débloque
13,7 millions et ouvre
un bureau de l'ACDI à Kaboul

LE DEVOIR

Susan Whelan, ministre de la Coopération internationale, a annoncé hier le versement par le Canada d'une somme supplémentaire de 13,75 millions pour appuyer la reconstruction et le développement à long terme en Afghanistan.

Cette somme est tirée de la contribution de 100 millions de dollars qu'Ottawa s'est engagé à fournir à l'Afghanistan en décembre 2001, dans le budget fédéral, sous forme d'assistance humanitaire et d'aide à la reconstruction.

Une trentaine de millions d'aide canadienne avaient déjà été versés en mars dernier mais, pour la première fois, une somme de dix millions de dollars ira au Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan, qu'administre la Banque mondiale et qui fournit une part du budget de fonctionnement du gouvernement de l'Afghanistan. Le Fonds d'affectation spéciale permet, entre autres, de financer la rémunération des fonctionnaires et d'autres dépenses courantes du gouvernement. Il sert également à financer des « investissements de petite envergure », ainsi que les coûts de la participation de spécialistes afghans vivant à l'étranger pour assurer la reconstruction du pays et ceux des programmes de formation à l'intention des Afghans à l'intérieur du pays.

D'autre part, jusqu'à 3,75 millions de dollars sur quatre ans serviront à appuyer la prestation de l'aide canadienne en Afghanistan et en assurer le suivi, a ajouté la ministre Whelan au cours d'une conférence de presse téléphonique depuis le Pakistan. Mme Whelan a participé à une mission d'information en Afghanistan, les 1^{er} et 2^e juillet, mission au cours de laquelle elle a visité des projets canadiens dans les domaines du déminage, de la réinstallation des réfugiés et de l'alimentation.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) mettra d'ailleurs sur pied à Kaboul sa première « unité d'appui » aux programmes dans ce pays, tant dans le domaine de l'humanitaire que du développement.

A Kaboul, Mme Whelan a rencontré le président afghan Hamid Karzai et le ministre des Finances Shaukat Aziz. La question de la sécurité dans le pays, où la force internationale n'est déployée que dans les environs de la capitale, a été abordée. Or l'aide canadienne est dispensée dans plusieurs régions de l'Afghanistan.

« L'Afghanistan vit actuellement un moment crucial de son histoire », a déclaré la ministre Whelan. « Ce pays fait face à une période de besoins et d'incertitude immenses, certes, mais aussi à une période de possibilités et d'espoirs immenses. »

COLOMBIE

À Bogotá, la misère prend ses aises

MICHEL TAILLE
LIBÉRATION

Bogotá — Depuis le pas de sa chute de tôles et de planches, Marta domine tout Bogotá. « Une des plus belles vues de la ville », s'amuse cette habitante d'El Paraiso. Le quartier de maisons faites de brique et de broc étend ses ruelles boueuses sur une colline du sud de la capitale colombienne, là où rien n'existait il y a seulement cinq ans. Marta s'est installée là avec ses deux enfants quand elle a dû fuir les combats entre guérilla et paramilitaires dans son village de l'est du pays. Elle a gonflé le flot des quelque 80 000 personnes qui arrivent chaque année à Bogotá, chassées par le conflit ou la crise économique, pour « chercher des occasions à la ville ». « Tout ce que j'ai trouvé, c'est plus de faim », raconte-t-elle. Ses illusions se sont vite envolées. « Ceux qui étaient là avant nous n'avaient déjà pas de travail, et d'autres continuaient d'arriver », explique-t-elle en désignant une cabane de cartons, plus récente et plus précaire que les autres.

Inégalités

La Colombie est plongée dans une sévère crise économique alors que la violence armée de la guérilla et des milices paramilitaires s'accroît, un double défi que le président élu Alvaro Uribe devra relever. D'après un rapport de la Banque mondiale, plus de 60 % des Colombiens vivent dans la pauvreté, et 23 % ne satisfont même pas leurs besoins alimentaires, ce qui signifie un retour aux chiffres d'il y a 15 ans. De nombreux économistes attribuent ce fiasco à la brutale ouverture économique décidée au début des années 90, qui a affaibli l'agriculture et endetté l'industrie. L'économie, après une chute du PIB de presque 5 % en 1999, reprend aujourd'hui timidement (+ 1,56 % en 2001) dans une société de plus en plus inégale. Le cinquième des foyers les plus riches possède plus de la moitié des richesses du pays et 1,08 % des propriétaires détiennent 53 % des terres dans un processus de concentration qui s'aggrave depuis dix ans.

Comme plus de six millions de travailleurs « informels », Marta ne survit que grâce au *rebusque*, la traque au moindre peso. Tous les jours, elle vend des cigarettes aux feux rouges dans les quartiers cossus du nord. Dans le quartier et ses alentours, d'anciens

bidonvilles aujourd'hui aménagés en dur, le *rebusque* règne. Certains habitants fabriquent pendant la semaine les chaussures de sport qu'ils vendent au noir le week-end au centre-ville, d'autres multiplient les métiers: ils sont vendeurs ambulants, employés de maison, ou conduisent les bus poussifs qui viennent cracher leurs gaz au pied des collines. « Nous sommes très peu à avoir un vrai travail », explique Wilder, un habitant. *Les bons jours, on se fait payer dans les beaux quartiers pour peindre une façade, réparer la plomberie ou faire l'électricien.*

Lui a commencé à travailler à 11 ans. *Je me levais à 2h le matin pour donner un coup de main au marché... J'ai vite abandonné l'école.* Les enfants de Marta, d'une dizaine d'années, l'accompagnent près des feux rouges, où ils lavent les pare-brises pour quelques pièces. Plus de 3,5 millions de mineurs colombiens ont ainsi abandonné la scolarité, très souvent à cause du chômage d'un des parents. Dans les rues de Juan-Pablo-II, ancien bidonville, les gamins qui jouent au foot le dimanche ont parfois charrié pendant la semaine l'argile des briqueteries ou le ciment des maisons en construction. *Même un enfant sait porter une charge, justifie Wilder. Ça aide les parents pour acheter des habits ou de la nourriture.* A El Paraiso, où l'eau n'arrive que deux fois par semaine, dans les camions-citernes de la police, aucune aide

n'est superflue pour nourrir les familles qui s'entassent dans les baraquas étroits. *La dénutrition frappe les enfants dès quatre ou cinq ans, constate Esperanza Bello, aide médicale d'une association de quartier. Leurs mères se préoccupent en priorité des plus petits.*

Même les diplômés

Selon Jorge Ivan Gonzalez, professeur d'économie de l'université nationale, « cela fait cinq ans que les classes moyennes s'appauvrissent, ce sont les plus frappés par les impôts et la précarité des emplois ». Alba, propriétaire d'une laverie, a renoncé à la sortie en famille au restaurant et a retiré sa fille d'un collège privé: *Mes clients mégotent sur les prix du moindre lavage.* Les diplômés eux-mêmes se sont mis au *rebusque*, faute de débouchés ou de salaires suffisants. Jorge, un professeur de sport qui habite toujours la maison familiale, est chauffeur de taxi sept jours sur sept, de nuit, *parce que ça paie mieux*, et donne des cours dans deux collèges. *Avec tout ça, je commence à avoir un vrai salaire*, lâche le trentenaire aux yeux cernés. Dans ce contexte où des psychologues vendent des biscuits au porte-à-porte, seuls les plus riches semblent échapper à l'appauvrissement général. *Aujourd'hui*, conclut le sociologue Hernando Gómez, *des immeubles de luxe avec eau chaude à tous les étages côtoient des quartiers entiers sans eau potable.*

Chirac s'inquiète du sort de Betancourt

REUTERS

Paris — Jacques Chirac a fait part hier de son inquiétude au président colombien élu Alvaro Uribe à propos du sort de la candidate écologiste Ingrid Betancourt, enlevée en février par des rebelles d'extrême gauche, et d'autres otages. *Le président a déclaré qu'il était très soucieux en ce qui concerne la candidate aux présidentielles Ingrid Betancourt et en ce qui concerne les autres Français qui ont été enlevés en Colombie*, a déclaré Alvaro Uribe à l'issue d'un entretien d'une heure avec le chef d'Etat français.

Je lui ai dit que [...] notre gouvernement sera tout à fait solidaire et fera comment on peut résoudre cette

question, qui cause tant de douleur au sein des familles et parmi les citoyens et qui touche aussi durement la démocratie.

Ingrid Betancourt, qui a la double nationalité, a été enlevée le 23 février par des guérilleros marxistes des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Un photographe français, Alain Keler, a été enlevé en même temps qu'elle mais libéré depuis. Au moins deux autres Français seraient encore détenus en otages en Colombie.

Jacques Chirac et Alvaro Uribe ont également parlé de la lutte contre la culture et le trafic de drogue, qui gangrènent depuis des années l'économie et la vie quotidienne en Colombie.

ÉDITORIAL

La fraude américaine

Pour la deuxième fois dans l'histoire économique, les indices boursiers sont à la baisse alors qu'il y a croissance. La première? Dans les années 20. Le moteur de ce paradoxe a évidemment un nom: la fraude. Celle effectuée à grande échelle par les patrons d'Enron, WorldCom, Tyco, Xerox et autres vedettes de Wall Street habitées par une chose et une seule: la cupidité.

C'est tout simplement incroyable! Le président de la Réserve fédérale Alan Greenspan s'est abstenu d'augmenter les taux d'intérêt alors qu'un tel geste, au vu des tendances économiques qui ont cours présentement, aurait été justifié. Pire! Une majorité d'experts s'attend désormais à ce qu'il laisse le loyer de l'argent inchangé jusqu'à l'an prochain. Tout cela parce qu'on estime que le nombre de falsifications imprimées dans les livres des entreprises américaines a atteint un tel degré qu'elles brouillent profondément le visage de l'économie.

En fait, ce dernier présente un profil si opaque que l'ensemble de la communauté des gestionnaires de portefeuille, ne sachant pas trop à quel saint se vouer, retire tranquillement mais avec constance les dollars investis en Bourse. Ainsi, au cours des treize dernières semaines, l'indice Dow Jones a reculé onze fois pour renouer ainsi avec le niveau qui était le sien en 1999. Qu'on y songe: il y a croissance économique, mais les Bourses retraitent!

Il en est ainsi parce que pas moins de 1000 entreprises ont rectifié les bilans couvrant les exercices financiers de 1997 à l'an dernier. A l'instar de ce qu'ont avoué les patrons de WorldCom, Xerox et autres, ce nombre important de compagnies avait gonflé indument la colonne des actifs. Que WorldCom ait transféré les simples opérations d'entretien du chapitre du passif à celui de l'actif révèle le cynisme de dirigeants qui, jusqu'à tout récemment, ont contracté des emprunts à taux réduit auprès de cette compagnie dont la débandade a gommé 140 milliards de dollars dans l'avoir des actionnaires.

Lorsqu'on additionne ce chiffre aux saignées réalisées récemment chez Tyco (-100 milliards), Enron évidemment, Qwest, Xerox et Supervalu, on comprend que l'indice de confiance des consommateurs américains ait diminué sensiblement ainsi qu'en font foi les données publiées la semaine dernière. On comprend également que le degré de confiance des Américains à l'endroit de la communauté des affaires avoisine désormais un faible, très faible 20 %. Proximité économique oblige, le Canada n'est pas épargné par cette déprime. A preuve, une étude sur ce sujet indique que seulement 25 % des Canadiens jugent crédibles les rapports des entreprises canadiennes.

Cette perte de crédibilité est présentement si marquée que des entreprises, et non des moindres, ont toutes les difficultés du monde à convaincre un tel ou tel de les diriger. Ainsi, d'énormes compagnies comme Gap et J Crew sont sans présidents parce que toutes les personnes contactées ont confié avoir peur d'hériter de casseroles comptables. C'est dire combien la situation est grave. Car au cynisme des uns s'ajoute désormais la suspicion des autres.

Si aujourd'hui le monde de l'économie est en proie à un profond spleen, c'est que le régime de l'impunité, du laisser-faire, de l'avidité et de l'immoralité ont fait bon ménage pendant des années sous le regard trop bienveillant des autorités dites concernées. On pense notamment, voire surtout, au président de la Securities and Exchange Commission, l'équivalent américain de notre Commission des valeurs mobilières, qui a pris un certain nombre de mesures ayant trait à la comptabilité à la faveur de l'affaire WorldCom et non Enron. En clair, l'immobilisme de monsieur Harvey Pitt a permis à plus d'un président de poursuivre la sinistre besogne consistant à spolier des millions et des millions de petits épargnants en Amérique du Nord.

Cela posé, on constate que nous sommes confrontés aux effets pervers du décloisonnement des institutions financières et à la soi-disant autodiscipline des milieux d'affaires. En ce qui a trait au premier point, le décloisonnement, il faut avoir et garder à l'esprit que toutes les firmes de valeurs mobilières sont désormais en conflit d'intérêts. Dans le cas de WorldCom, la firme Salomon Smith Barney en disait le plus grand bien pour la simple et odieuse raison que son propriétaire, Citigroup, en était le principal banquier. On se rappellera également que Merrill Lynch devra déboursier 100 millions en pénalités pour avoir donné des avis contraires à la réalité.

Il est temps que les autorités prétendument compétentes retroussent leurs manches et disciplinent avec fermeté les apprentis sorciers de la Bourse.



Serge Truffaut

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

Le PQ, un dinosaure au Québec

Depuis qu'une part des Québécois (des médias surtout, *Le Devoir* y compris) expriment un engouement pour l'ADQ, on ne cause que de «*changement*», de «*renouveau*», et donc de partis politiques «*vieillis*», de politiques «*arriérées*». Le PLQ et le PQ d'abord, mais rapidement uniquement le PQ (puisque les Boisclair, Facal puis Santerre — des péquistes! — y ont mis du leur) est devenu en quelques semaines un parti dépassé, archaïque, caduc, pris de paralysie, de rigidité cadavérique. Ce même PQ élu il y a quelque 43 mois. Le PQ? Un dinosaure, un fossile. Les mesures sociales québécoises? Du misérabilisme, un modèle sclérosé. Le Québec? Une république de bananes, un régime socialisto-banancier. Landry? Un autocrate.

Eh bien. On ne peut pas dire qu'il n'y a pas de discussions politiques au Québec. En moins d'un mois, le parti au pouvoir devient un vestige. C'est dire comme, avec des mots, on déplace des montagnes.

Michelle Loslier
Sherbrooke, juillet 2002

Lettre à Élise

Chère Élise,
Je lisais avec étonnement le mot que vous adressiez aux gens de Berthier. Ainsi leur faisiez-vous part de votre immense déception quant au verdict très clair qu'ils ont prononcé le 17 juin dernier. Ils nous ont, les infâmes, privés d'un sauveur, un autre, de la santé celui-là. Pourtant, il m'apparaît évident que la réalité est tout autre. Le 17 juin dernier, chère dame, ce sont des députés qu'on

élisait, pas des ministres. Peut-être me permettez-vous d'en expliquer la différence.

Le député, en théorie, est un représentant pour ses électeurs. En ce sens, j'imagine mal David Levine comme étant plus représentatif du comté de Berthier que Marie Grégoire. Je conçois mal que l'on reproche à des gens de choisir quelqu'un qui est comme eux, mieux, qui est issu du même monde afin de parler en leur nom, plutôt que quelqu'un qui n'avait jamais vu une vache avant la campagne, sinon sur un carton de lait. Alors, contrairement à vous, je pense que le choix des électeurs a été très juste. Qu'en est-il du sauveur de la santé?

Croire que David Levine avait pour tâche de corriger quoi que ce soit en santé relève de l'optimisme naïf. Lui, comme les autres, aurait eu pour mission de distribuer des prix de fin d'année. Loi antipauvreté, négociations rondement menées avec la fonction publique et le réseau des garderies, voilà autant d'exemples qui doivent faire dire à Jenny Skene qu'elle n'est pas arrivée au bon moment. La réalité est que Bernard Landry a voulu se servir de l'image et de la réputation de David Levine pour colmater les brèches de son navire en perdition. S'il en avait eu besoin pour autre chose, il aurait dit le nommer sous-ministre de M. Legault. Les seuls problèmes de santé que devait régler M. Levine sont ceux du PQ. Alors, mille bravo aux électeurs de Berthier qui ont su choisir un véritable député. C'est là tout le sens de la réforme de nos institutions démocratiques.

Éric Caire
Porte-parole de l'ADQ en matière de réforme des institutions démocratiques
Juillet 2002

Se défaire de son carcan idéologique

En écoutant votre discours lundi soir après les partielles, j'ai admiré votre courage et votre dignité. En même temps, j'ai ressenti un vif sentiment de frustration car j'ai l'impression que votre parti, qui est le plus valable actuellement, se dirige tout droit vers l'abîme comme les moutons de Panurge. Le PQ suit une idée qui n'a plus cours. Le référendum de 1995 a démontré que la population ne veut pas de la séparation. (J'ai voté pour l'indépendance à l'époque et j'ai vécu ce deuil amèrement comme les autres séparatistes). Même si la majorité du NON était très faible, il faut accepter ce choix. C'est ça la beauté et la difficulté de la démocratie: accepter de fonctionner avec la majorité, et régler nos dissensions autrement que par la guerre. Espérer refaire un référendum lorsque les conditions seront favorables revient à traiter la population comme un champ d'herbe qu'on pourra couper quand le vent soufflera dans la bonne direction. C'est humiliant et irritant de se faire traîner ainsi.

Je rêve que le Parti québécois se distancie de son carcan idéologique et poursuive son travail avec son équipe qui est l'une des meilleures et des plus créatives. En particulier M. Levine, qui apportait une compétence certaine pour aborder et résoudre les problèmes que nous avons dans le domaine de la santé. L'ADQ sera très bien sur les bancs de l'opposition pour prendre et maturité et crédibilité avec une nouvelle équipe qu'elle doit constituer. Laissons le PLQ ou il s'est mis, sous le tapis.

Hélène Bruderlein
Montréal, 19 juin 2002

LIBRE OPINION

Le NEPAD, « qu'ossa donne de neuf »?

L'Afrique doit absolument rompre avec un modèle de développement extraverti

YAO ASSOGBA

Sociologue, l'auteur est professeur à l'Université du Québec à Hull (UQAH) et chercheur associé à la Chaire de recherche du Canada des collectivités de l'UQAH. Il a publié de nombreux articles et collaboré à plusieurs ouvrages sur les questions de développement et de démocratie en Afrique.

Pour sortir du «*gouffre impitoyable de la misère*» (comme l'a dit Stephen Lewis, envoyé spécial de l'ONU pour le VIH-sida en Afrique), l'Afrique doit opérer une rupture avec le paradigme de développement extraverti qui l'a conduite à l'impasse. Loin de rompre avec ce modèle, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD, d'après l'acronyme anglais), récemment discuté au Sommet du G8) le renforce.

Pour le NEPAD, le développement, c'est la croissance économique par des transferts massifs de capitaux étrangers sous forme d'aide publique au développement (APD) et d'investissements privés. Le NEPAD a pour ultime objectif de combler le retard qui sépare l'Afrique des pays développés. Cette notion de fossé à remplir (*bridging gap*) est au cœur même du NEPAD. Le but du développement est-il vraiment qu'un pays «*comble le fossé*» qui le sépare par rapport à un autre? N'est-il pas que chaque individu dans chaque pays dispose de sécurité matérielle, ait accès à l'éducation et à des soins de santé, ait une espérance de vie relativement élevée et jouisse de droits fondamentaux? La croissance économique d'un pays n'a de sens que si elle débouche sur une amélioration des conditions d'existence et de la qualité de vie des populations. Dans le cas de l'Afrique, sur une période de 40 ans, cette qualité de vie a régressé au lieu de progresser.

Cette marche à reculons ne s'explique pas par un manque de financement extérieur. Certes, l'APD n'a pas cessé de baisser depuis que les programmes

d'ajustements structurels (PAS) ont été imposés aux États africains par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Cependant, tel n'a pas été le cas durant les 20 premières années des indépendances africaines, qui ont été l'âge d'or de l'APD. Malgré cela, ces années ont été qualifiées de «*décennies perdues du développement*».

Le NEPAD passe sous silence les causes intérieures et extérieures (profondes, celles-là) de cette situation. Avant de mobiliser de nouvelles ressources pour réaliser le programme d'action du NEPAD, il aurait été logique d'étudier honnêtement les causes profondes de l'échec du développement en Afrique depuis 40 ans.

C'est le manque de volonté politique et le cynisme des chefs d'État africains eux-mêmes, qui n'ont pas réussi à engager les peuples africains sur la voie du progrès économique et social. Depuis 40 ans, les chefs d'État africains ont une gestion patrimoniale des ressources nationales. Despotismes pour la plupart, ils ont néanmoins été courtisés, corrompus et armés par les grandes puissances du Nord afin de maintenir l'échange inégal du système économique mondial.

Pour réaliser un développement durable, le NEPAD préconise une stratégie de «*vision à long terme*» axée sur sept domaines prioritaires qu'on peut diviser en deux catégories: le domaine social (santé, éducation, ressources humaines) et le domaine économique et technologique (infrastructures, nouvelles technologies de l'information et de communications). Dans les secteurs sociaux, les objectifs à long terme du NEPAD sont les suivants: éradiquer la pauvreté et promouvoir le rôle des femmes dans toutes les sphères d'activité. Sur l'horizon 2005-15, le NEPAD veut parvenir à l'éduca-

tion primaire universelle et réduire de moitié l'extrême pauvreté et le taux de mortalité infantile. La lutte contre le VIH/sida et le paludisme fait aussi partie du plan d'action.

Si les buts visés sont clairement énoncés, les actions concrètes pour les réaliser ne le sont pas. Le NEPAD reste très vague sur les investissements dans les secteurs sociaux. Dans la logique du NEPAD, les droits fondamentaux ne sont pas vus comme des valeurs en elles-mêmes. La démocratie n'est donc pas une fin pour les peuples africains mais des moyens dont les chefs d'État africains disposent pour attirer des flux massifs de capitaux étrangers et de technologies dans leurs pays.

Sans détours, le document sur le NEPAD affirme qu'«*améliorer les infrastructures, y compris le coût et la fiabilité des services, serait dans l'intérêt de l'Afrique comme de la communauté internationale, qui pourrait obtenir des biens et des services africains à meilleur marché*». Si c'est à cette fin que serviraient les infrastructures qui seront développées en Afrique grâce au financement extérieur, il ne s'agit pas d'un nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.

Le NEPAD s'annonce comme le «*pacte*» de la mondialisation de l'Afrique entre le G8 et les États africains, au détriment des besoins et des aspirations des peuples africains à un développement humain. Pour réaliser son vaste programme, le NEPAD veut mobiliser deux catégories de ressources. Les ressources nationales proviendront de l'augmentation de l'épargne intérieure et de l'amélioration de la perception des recettes fiscales. Cependant, la majeure partie de ces ressources devra être obtenue de l'extérieur du continent par la réduction de la dette et l'APD, d'une part, et par les

apports des capitaux privés, d'autre part. Rien n'est dit sur le rapatriement des 360 milliards \$US que les potentats africains ont détournés et placés dans des banques étrangères.

Dans son essence, le NEPAD s'inscrit dans le paradigme de tous les modèles de développement qui ont été tentés et qui ont échoué en Afrique depuis 1960. Pour se développer, un changement de paradigme s'impose en Afrique. A cet égard, il faut que les dirigeants africains tirent des leçons de l'histoire afin de rompre radicalement avec l'idée de «*rattrapage*» des pays développés à tout prix.

L'ouvrage de Fernand Braudel (*Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, 1980) peut nous éclairer dans la recherche d'une solution alternative. Selon Braudel, l'histoire montre que le processus de développement des sociétés s'opère dans une dynamique entre diverses formes d'économie: l'économie de subsistance, l'économie sociale et l'économie de marché. L'économie de marché se développe sur la consolidation des deux premières. Malgré son importance dans l'histoire de l'évolution économique des sociétés, la théorie du développement va évacuer la consolidation de ses principes et mettre en avant le principe de «*rattrapage*».

Le nouveau modèle de développement de l'Afrique suppose l'utilisation maximale des ressources locales et nationales. Le passage de l'économie de subsistance à l'économie sociale vise l'autonomie alimentaire ainsi que le développement de petites et moyennes entreprises et d'industries. La consolidation de l'économie sociale débouche sur des économies de marché nationales, régionales et panafricaines. C'est ainsi que l'Afrique va s'inscrire solidement dans le système économique mondial. Le succès de ce paradigme ne peut être assuré que par les forces progressistes africaines résolument décidées à sortir l'Afrique du «*gouffre*» et à l'engager sur la voie de la Renaissance.

IDÉES

La prostitution, un métier comme quel autre?

Il faut dire non à la libéralisation totale de la prostitution

YOLANDE GEADAH
Montréal

Le Conseil du statut de la femme (CSF) vient de lancer un document percutant sur la prostitution et le trafic sexuel. Ce dossier est arrivé à point car la Fédération des femmes du Québec (FFQ), dont l'assemblée annuelle s'est tenue début juin, envisageait d'adopter une série de recommandations issues de son comité de réflexion sur la prostitution et le travail du sexe. L'adoption formelle de ces recommandations, formulées avec précaution mais allant tout de même dans le sens de la libéralisation de la prostitution, n'a pas eu lieu, faute de temps. Elle a été reportée à une date ultérieure, et c'est tant mieux. Cela permettra aux individus et aux groupes interpellés de prendre connaissance du rapport du CSF et d'intégrer la dimension du proxénétisme et du trafic international dans leur réflexion avant de prendre position sur un sujet aussi complexe.

Deux courants de pensée

Bien que depuis des siècles les politiques publiques portant sur la prostitution fassent l'objet de débats sociaux enflammés, il y a une distinction à faire entre le débat ancien et le débat moderne. Ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est que ce débat oppose deux courants de pensée féministes également centrés sur une perspective des droits humains. On ne peut plus, comme autrefois, accuser le nouveau courant abolitionniste d'être sous l'influence du courant religieux conservateur et moraliste.

Les voix féministes qui refusent de normaliser la prostitution, la considérant non comme un métier mais comme une violence et une exploitation sexuelles inacceptables de nos jours, se font entendre avec de plus en plus de force à travers le monde. Il est donc faux de prétendre, comme le font certains, que si on s'oppose à la libéralisation de la prostitution, c'est qu'on regarde la question «à travers la lunette de valeurs morales» ou qu'on suit la pente glissante de la répression. C'est là une façon démagogique de dénigrer le courant qui s'oppose à la libéralisation afin d'éviter de faire le débat sur les questions de fond.

Il faudrait à mon avis recentrer tout le débat actuel entourant la prostitution sur les enjeux sociaux et les conséquences à long terme des solutions proposées. Il est indéniable qu'avec la mondialisation des marchés et des communications, les politiques en matière de prostitution adoptées ici auront inévitablement des conséquences dans d'autres pays, et inversement. C'est pourquoi on ne peut faire l'économie d'une analyse globale de la question avant de prendre position.

Des visions politiques divergentes

Pour faire face à l'explosion de la prostitution et du trafic sexuel observée à l'échelle mondiale, diverses visions politiques s'affrontent à ce sujet. Les solutions proposées ne font nulle part l'unanimité. Vaut-il mieux libéraliser totalement le marché du sexe pour sortir la prostitution de la clandestinité et permettre aux personnes prostituées d'améliorer leurs conditions de «travail» ou au contraire adopter des règles plus strictes visant à freiner son expansion afin de protéger les droits humains des personnes prostituées et des recrues potentielles?

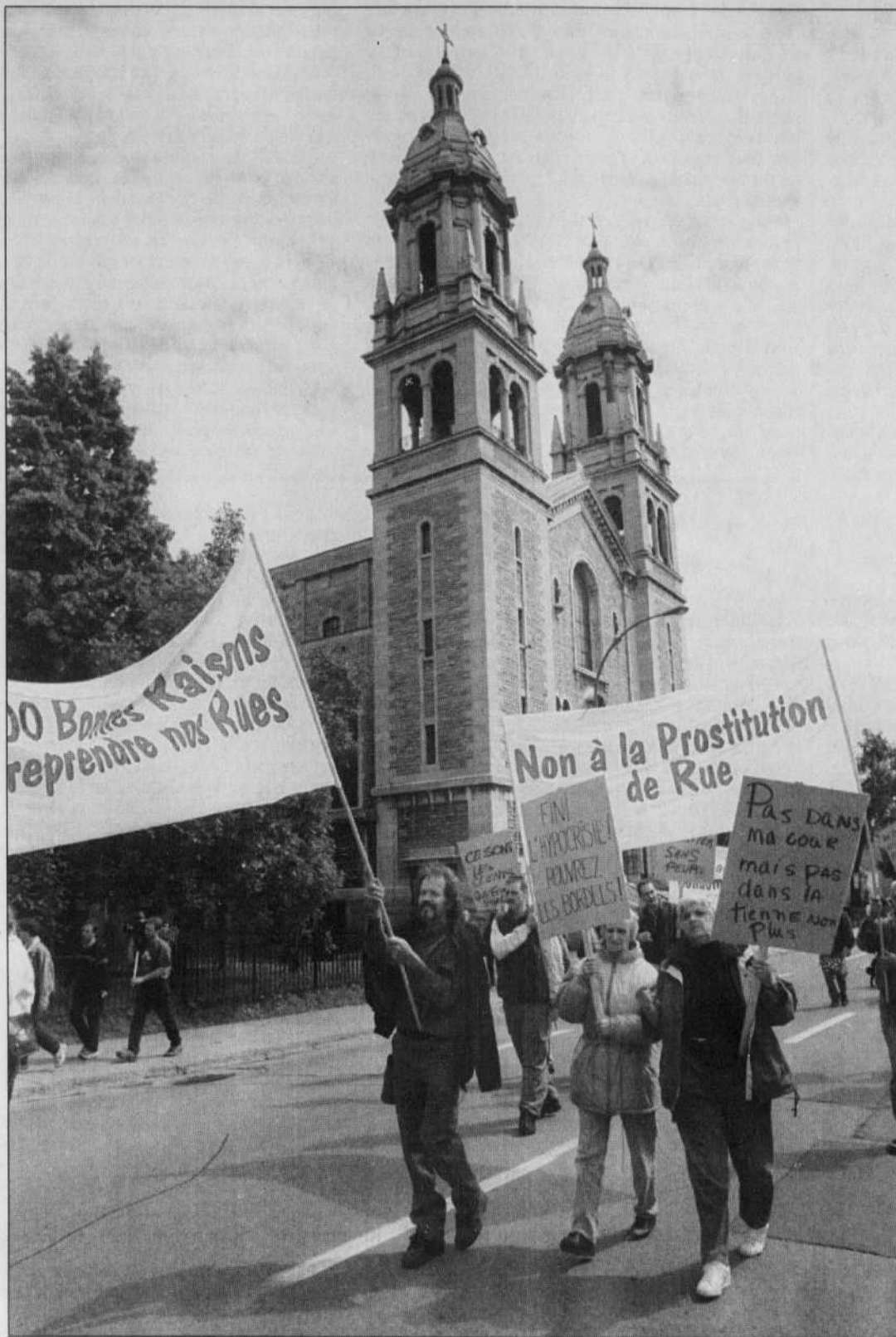
La première option, appuyée par un mouvement international qui se présente lui-même comme un «mouvement de défense des droits des prostituées» et qui est représenté officiellement dans les instances de la FFQ, prône la décriminalisation totale de tous les actes et de tous les acteurs liés à la prostitution. Ce courant est appuyé par les Pays-Bas et un nombre croissant d'intellectuels et de groupes progressistes s'opposant à la répression.

Mais d'autres voix s'élèvent qui défendent également les droits humains des personnes prostituées et sont appuyées par elles, s'opposant fermement à la libéralisation préconisée. Cette solution, disent-elles, ne ferait que légitimer le système prostitutionnel, qui prend de plus en plus l'aspect d'une nouvelle forme d'esclavage, et laisserait le champ libre à l'exploitation massive de millions de femmes et d'enfants dans le monde. Ce mouvement international est largement appuyé par des groupes de femmes de la base, alarmés par l'ampleur de ce phénomène.

Le deuxième courant préconise un ensemble de mesures visant à lutter plus efficacement contre l'expansion de la prostitution et du trafic sexuel sans pour autant criminaliser les personnes victimes de cette exploitation. Il prône donc la décriminalisation des personnes prostituées elles-mêmes mais la criminalisation accrue des proxénètes et des trafiquants ainsi que la pénalisation des clients, sans lesquels il n'y aurait pas de demande pour la prostitution.

La criminalisation des tierces personnes

Plus que la question des proxénètes, la pénalisation des clients soulève partout une controverse. Il est bien évident qu'on ne peut mettre sur un pied d'égalité le client occasionnel et le proxénète qui exploite une ou plusieurs femmes à long terme. Une loi pénalisant les clients a d'abord une valeur symbolique. Ses partisans soulignent



Manifestation de citoyens s'opposant à la présence de travailleuses du sexe dans leur quartier.

qu'elle donne un message clair selon lequel la marchandisation des rapports sexuels n'est pas acceptable dans notre société. Elle doit être accompagnée d'une campagne d'éducation visant à changer les mentalités à long terme afin qu'on cesse de banaliser et de considérer comme anodin le fait d'acheter une autre personne dans le but de réaliser ses propres fantasmes sexuels, sans égard pour les sentiments ou le plaisir de l'autre.

C'est cette déshumanisation des rapports sexuels qui caractérise la prostitution et qui la rend extrêmement dommageable, physiquement et psychologiquement, pour les personnes engagées de gré ou de force dans cette activité. Bien entendu, aucune loi ne peut à elle seule éliminer une activité jugée socialement indésirable. Des programmes sociaux visant à aider les personnes qui le souhaitent à quitter la prostitution et à trouver des alternatives économiques viables sont également nécessaires pour lutter efficacement contre cette forme d'exploitation.

Refuser la libéralisation de la prostitution

La vision politique des gens qui réclament la décriminalisation totale correspond en fait à une libéralisation et une dérégulation du marché du sexe. Sous l'apparence d'un combat progressiste fondé sur un discours axé sur les libertés individuelles et la tolérance, cette option s'inscrit dans une vision politique mercantile plus générale. Il s'agit d'une vision néolibérale prônant le credo de la privatisation, la libéralisation et la dérégulation qu'on voudrait appliquer à tous les domaines, laissant au libre marché le soin de prétendument régler tous les problèmes sociaux.

Cette vision politique, de plus en plus contestée par les mouvements sociaux critiques de la mondialisation, ne fait que nier le rôle de l'État comme régulateur nécessaire des appétits voraces d'un marché aveugle et sourd au respect des droits humains fondamentaux.

La marchandisation des rapports sexuels n'est pas acceptable dans notre société

Il me paraît inconsciemment d'appuyer la libéralisation de la prostitution alors qu'on cherche par ailleurs à s'opposer à la mondialisation tous azimuts des marchés qui fait fi des enjeux sociaux et environnementaux. A mon avis, ce serait une grave erreur stratégique si jamais la Fédération des femmes du Québec en venait à appuyer le courant de pensée préconisant la libéralisation totale de la prostitution sous prétexte de respecter les choix individuels des femmes prostituées.

Cela isolerait les féministes du courant inverse et aurait pour effet de laisser au seul courant conservateur le soin de s'opposer à la banalisation et à la légitimation de la prostitution. J'ose espérer que le mouvement féministe du Québec, qui a lancé la marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence faite aux femmes, saura reconnaître une des manifestations les plus visibles de la pauvreté et de la violence qu'est la prostitution aujourd'hui.

Des solutions alternatives, axées sur le respect de l'intégrité physique et mentale de toutes les personnes concernées, prostituées et non prostituées, doivent être trouvées si on veut continuer de défendre les principes de liberté et d'égalité de toutes les personnes. Il nous faut résister collectivement à la tendance voulant nous faire croire qu'il s'agit d'un «métier comme un autre». Pardon, un métier comme quel autre?

Lettre à Sylvain Lafrance

Quelle culture à Radio-Canada?

JOHANNE LAURENDEAU

Ex-animatrice et ex-réalisatrice à la Chaîne culturelle de Radio-Canada, licenciée ce mois de juin 2002

Monsieur, A la suite de votre lettre totalement dénuée d'argumentation et publiée le jeudi 27 juin dans *Le Devoir* en réponse à Jean Larose, je me permets de préciser certaines choses que peut-être ignorez-vous. Je crains que ce ne soit votre propre texte qui ne fasse «bon ménage de la réalité». Toutes les citations parues sous la plume de M. Larose étaient exactes. («Nous ne voulons plus d'émissions culturelles [...]», notre radio sera «la radio de toutes les cultures [...]», etc.).

Tout vrai, M. Lafrance. C'est la directrice de la Chaîne culturelle, votre subordonnée Andrée Girard, qui les a bel et bien exprimées aux personnes concernées le 4 juin dernier dans l'antre de son bureau. Si «aucune ne reflète, même de très loin, les propos ou la pensée de la direction de Radio-Canada», comme vous l'affirmez, c'est que vous éprouvez un grave problème de communication... Ce serait, dites-vous, le «déli de la nécessité de maintenir, à la Chaîne culturelle, une programmation de très haute qualité». Quelle contradiction, Monsieur, entre ces paroles et les actes que vous commettez, auxquels de plus en plus d'auditeurs de tous les horizons commencent à réagir avec indignation. Personne n'est dupe et on commence à vous observer.

La «polémique» est bien engagée, que vous le vouliez ou non, et les auditeurs pourront en effet constater à l'autome, comme vous le proclamez, une «démocratisation» qui sera la vôtre. Éloquente, j'en suis certaine, comme depuis la réforme de 1994. Mais on ne sous-estime pas impunément l'intelligence de ses auditeurs sans que ceux-ci ne commencent à saisir l'imposture, se lèvent et demandent des comptes quant à votre façon de diriger les destinées de leur radio publique, payée à même leurs deniers.

Propos affligeants

Je désire aussi porter à votre attention un événement dont j'ai été témoin: lors du repas de presse organisé à Québec en septembre dernier et auquel j'ai eu l'honneur d'être invitée, j'ai entendu ce jour-là des propos affligeants tenus encore une fois par Andrée Girard devant les quatre journalistes présents en guise de conclusion à un long et fort ennuyeux exposé: «La culture, vous savez, est quelque chose de difficile à vendre parce que, dans le fond, ce n'est pas vraiment essentiel.» J'ai alors réagi avec force devant tous les témoins, nombreux! Mais la chance de Mme Girard a voulu que ses paroles ne soient reprises le lendemain par aucun des journalistes présents. Ils n'auront vu qu'une maladresse là où j'avais compris avec consternation comment la Chaîne culturelle était prétendument défendue.

Enfin, au nom de quoi, le samedi 15 juin dernier, s'est-il avéré que ma dernière émission de *Rayon musicale*, au début de laquelle j'annonçais avec étonnement le non-renouvellement de mon contrat, soit pour la première fois non rediffusée à minuit avec, en lieu et place, l'émission de la semaine précédente? Vous invoquez le hasard ou l'erreur, mais personne n'y croira. Comme plusieurs le redoutent, serions-nous vraiment entrés dans une période de noirceur?

L'hypocrisie européenne au sujet du conflit au Proche-Orient

Et si on inversait les rôles?

RAYMOND ELJARRAT
Montréal

Culbute, c'était le titre d'une émission de la radio de Radio-Canada dans les années 70. Comme son titre l'indiquait, elle contenait une charge aussi sérieuse qu'iconoclaste, charge existentielle, politique, voire sexuelle. De la galerie de portraits qui circulaient dans l'émission, un personnage m'intéressait particulièrement: il s'agissait du professeur Racine. Ce dernier avait répondu à tout problème avec lequel un individu pouvait être aux prises, du tabagisme au jeu compulsif. Une solution livrée par le professeur Racine m'intéressait particulièrement.

C'était l'inversion, méthode qui lui avait été communiquée par un célèbre psychiatre de renommée internationale qui exerçait dans un grand hôpital de la région parisienne.

La méthode semblait inspirée de Confucius: dans le cas médical, il fallait faire en sorte que le docteur se mette à la place du patient et vice-versa. Imaginez un instant l'application d'une telle thérapie à l'analyse politique.

Chirac à la place de Sharon pour condamner les attentats suicides en Israël avec la même conviction qu'il l'a fait pour l'attentat de Karachi, au Pakistan...

Blair aussi ferme avec le Hamas qu'avec l'IRA, Asnar aussi déterminé avec le Jihad islamique qu'il l'est avec l'ETA. Bouteflika avec le Hezbollah comme avec le GIA, Mubarak avec les héritiers des Frères musulmans...

Drôle de folie!

Bref, l'hypocrisie européenne prendrait des proportions moindres et Raymond Barre, après l'attentat à Paris contre le restaurant juif Goldenberg, n'aurait pas prononcé cette phrase assassine: «L'attentat atteint des victimes innocentes françaises.» Comme si les juifs de France n'étaient pas Français!

Peut-être aussi se demanderait-on pourquoi des «vooyous» s'attaquent exclusivement à des synagogues et jamais à des mosquées ou à des églises? Cela me rappelle un souvenir douloureux à Tanger dans les années 50, événement lors duquel plusieurs juifs furent assassinés par un «fou». Ce dernier, avant d'agir, demandait toujours s'il y avait des juifs dans la salle. Drôle de folie!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Josée Boileau, Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélar (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornélière (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy (commiss); La documentation : Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Martin Fournier, Véronique Géraud, Anouk Hurburt, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Michelle Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchelette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Hélène Gervais, Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Michèle L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe-administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danièle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

BAVURE

SUITE DE LA PAGE 1

les fugitifs talibans et d'al-Qaïda. Mais «la procédure tout entière» pour lancer des attaques «doit être révisée pour éviter ce genre d'incidents», a-t-il ajouté.

Le bombardement de lundi lors d'une fête de mariage à Karakak, dans la province d'Uruzgan, a fait 40 morts et une centaine de blessés civils, a confirmé Abdullah. Selon lui, quatre villages ont été attaqués et 25 membres d'une même famille ont péri.

Les autorités afghanes ont déclaré que les convives qui prenaient part à la noce étaient en train de tirer des salves en l'air, selon la tradition pachtoune, lorsqu'ils ont été bombardés.

Le chef de la diplomatie a en outre affirmé disposer de renseignements laissant penser que le mollah Omar était toujours en vie. Cela ne justifie en rien la mort de civils, a dit Abdullah. «Il s'agit d'une responsabilité envers des citoyens, des civils», a-t-il insisté. «Il est bon d'exprimer une inquiétude. Il ne s'agit en rien d'un signe de repli [dans la lutte contre le terrorisme]. Ce dont nous avons besoin, c'est de prendre des mesures fortes pour éviter des pertes civiles. De plus amples explications s'imposent au sujet de la nature de l'opération», a-t-il conclu.

Les «ennemis de la paix et de la stabilité» pourraient exploiter ces incidents pour alimenter l'opposition aux forces de la coalition et au gouvernement Karzaï, a mis en garde le ministre des Affaires étrangères.

Côté américain, on se refuse pour l'heure à toute conclusion. Le secrétaire d'État à la Défense, Donald Rumsfeld, a ainsi jugé prématuré de se prononcer sur les causes de l'incident.

Selon des sources militaires, des soldats américains, en patrouille au sol, ont demandé le renfort de l'aviation lorsqu'ils se sont sentis menacés par les tirs à l'arme automatique des invités de la noce. «Normalement, lorsqu'il y a des tirs de célébration, ce qui n'est pas forcément rare, ils sont aléatoires et ne sont pas dirigés vers une cible spécifique», a expliqué le colonel américain Roger King à la presse sur la base aérienne de Bagram, au nord de Kaboul.

«Les membres de l'équipage de l'avion ont cru que les tirs les visaient et cherchaient à engager le combat avec eux», a-t-il ajouté, précisant que les avions avaient alors lâché sept bombes d'une tonne, à quelque 200 km au nord de Kandahar.

Le colonel King a indiqué que l'incident était survenu durant une opération destinée notamment à détruire un poste de DCA qui avait ouvert le feu en direction d'appareils américains par le passé.

Raaz Mohammad, un responsable de la province d'Uruzgan a fait état de bombardements dans d'autres secteurs de la région, dans le cadre de la traque du mollah Omar, en fuite depuis la chute en décembre dernier du régime taliban qu'il dirigeait. Omar est né près de Deh Rawud, le village bombardé.

À Washington, le Pentagone a exclu hier qu'une bombe larguée par un bombardier américain ait pu tuer des villageois, tout en laissant entendre que le responsable de la tragédie pouvait être un avion d'attaque au sol AC-130. La seule certitude de l'état-major américain, à ce stade, est que la colline sur laquelle une des sept bombes larguées par un bombardier B-52 et radioguidées au sol a frappé, était déserte.

«Il n'y avait personne sur cette colline. Et le contrôle aérien au sol pense qu'il n'y avait personne dans le secteur de l'impact» de cette bombe, a indiqué le général Peter Pace, adjoint au chef d'état-major interarmées américain, qui s'exprimait aux côtés de M. Rumsfeld.

L'officier supérieur a du même coup laissé entendre que le responsable de la tragédie qui, selon des responsables locaux, aurait fait une quarantaine de morts, serait un autre appareil américain, un avion d'attaque au sol de type AC-130, qui se trouvait dans le secteur au moment de l'incident. L'avion «canonnière» à hélice AC-130 est un redoutable appareil souvent utilisé par l'armée américaine pour appuyer des opérations menées par des commandos ou des unités d'infanterie, en déversant une pluie d'obus.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, recueillir la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

BÉNÉVOLES

SUITE DE LA PAGE 1

Ce qui l'est moins par contre, ce sont les 56 questions du formulaire de la «demande d'emploi pour le staff» (sic) remis au candidat afin d'évaluer ses chances de trouver une place de comptable, agent de communication, préposés au classement ou autre au sein de l'organisation. Le document de 10 pages est à remplir sur place, précise le responsable du recrutement, au complet et les réponses attestées par une tierce personne connue du candidat. Après quoi, «si le profil convient, vous serez invités à subir plusieurs tests», dit-il, pour finaliser le processus d'embauche.

Au programme donc: les informations d'usage sur l'identité du «demandeur d'emploi», sa formation professionnelle et sa connaissance de l'Église de la scientologie. Pour commencer. Vient ensuite plusieurs questions plus délicates sur les habitudes de vie, l'état des finances personnelles, l'état de santé (physique et mentale), l'environnement familial ou même les démêlés possibles avec la justice.

Des exemples? «Quelles drogues avez-vous prises et combien de fois?», «Avez-vous déjà reçu des chocs électriques?», «Y a-t-il des membres de votre famille (parents, frères, sœurs, tantes, oncles, cousins, enfants,

grands-parents) qui ont travaillé pour le gouvernement? Si oui, quand, dans quelle section et que faisaient-ils?», «Êtes-vous ici pour obtenir des histoires dans les journaux ou autres?», «Avez-vous des dettes? Si oui, fournissez tous les détails y compris le montant dû, quand c'est dû, et votre solution pour payer toutes les dettes», «Êtes-vous lié ou connecté à des services secrets soit dans vos antécédents ou connexions familiales immédiates?», «Avez-vous perpétré des crimes pour lesquels vous n'avez pas été puni?», «Avez-vous déjà été mêlé à la prostitution, l'homosexualité, le sexe illégal ou toute autre perversion sexuelle? Dites avec qui, où, quand, dans quelle circonstance.» (sic)... Et la liste est loin d'être exhaustive.

Abusif? Sans aucun doute, commente Carole Rocheleau porte-parole de la Commission d'accès à l'information (CAI). Surtout dans le cas d'un formulaire de pré-embauche comme celui-là, explique-t-elle, qui «ne devrait dévoiler en somme que les nom, adresse, numéro de téléphone et formation du candidat». Sans plus. «Il ne faudrait même pas donner sa date de naissance, le numéro du passeport ou du permis de conduire qui permettent d'accéder à plusieurs bases de données et, du même coup, à des informations complètes et personnelles sur une personne.»

Quant aux autres informations requises pour intégrer les rangs de l'Église de scientologie: «Elles sont souvent inappropriées au regard du type d'emploi pour lequel on postule et représentent même parfois une in-

trusion à peine voilée dans la vie privée des gens», poursuit la voix de la CAI.

Les employeurs ont toutefois, de par la loi, la liberté de poser les questions qu'ils souhaitent à leurs futurs employés. À condition par contre que cela soit en lien direct avec l'emploi convoité et ne viole en rien le droit à la vie privée des candidats. «Ça peut être des questions sur la famille (nombre d'enfants, etc.) ou sur le numéro de passeport à quelqu'un amené à voyager beaucoup ou à déménager avec sa famille dans le cadre de ses fonctions, dit-elle. On demande aussi le numéro du permis de conduire à un camionneur. C'est normal!»

Moins par contre lorsqu'il est question d'homosexualité, de dettes ou de liens avec les services secrets. Mais l'Église de scientologie ne s'en inquiète guère. «Toutes nos questions sont justifiées, se défend bien Jean Larivière qui avoue recruter une dizaine de personnes ainsi par année. La raison? Nos bénévoles vont être en contact avec des personnes vivant des difficultés personnelles. Pour les supporter, il ne faut certainement pas avoir des problèmes personnels soi-même.»

Le procédé n'est pas très catholique, reconnaît Mike Kropfeld, directeur d'Info-sectes. «Mais il est heureusement loin d'être généralisé dans le milieu des organismes à vocation religieuse, explique-t-il. C'est toujours bon par contre d'en aviser les gens qui pourraient alors être plus prudents au moment de signer un tel formulaire.»

VIRAGE

SUITE DE LA PAGE 1

l'habitude de ne pas mettre tous les œufs dans le même panier. Ils ont diversifié leur commerce, bien sûr, dans d'autres produits alcoolisés réputés, comme les scotchs, les champagnes, les cognacs et les vins; plus récemment ils avaient plus d'une place importante dans le jus d'orange. En outre, dès 1947, ils investissaient dans le pétrole albertain et dans des compagnies pétrolières texanes ce qui n'a certainement pas été un mauvais placement.

En 1981, Seagram, le holding contrôlé par eux, prenaient une participation de 20,2 % dans E.I. du Pont de Nemours, ce qui représentait un investissement de 2,6 milliards. Ce fut un autre bon coup financier, puisqu'en 1995, Seagram qui avait porté son bloc d'actions à 25 % de du Pont le revendit pour 8,8 milliards. Le pétrole et l'industrie chimique avaient été des placements sûrs, mais un virage important fut amorcé en 1993 alors que Seagram mit un pied dans la porte de l'industrie du cinéma en prenant possession de 5,7 % des actions de Time Warner pour la somme de 702 millions de dollars.

«Je dois avouer que cette idée est celle de mon fils» avait en conférence de presse Edgar Bronfman, président et directeur général de Seagram. Edgard Jr. qui avait été promu président et directeur général opérationnel en 1989, ajoutait ce commentaire: «On

ne voyait pas la possibilité d'un méga-investissement dans l'industrie des brewages». Le fils, disait-on alors, était beaucoup plus intéressé par le cinéma que par les distilleries. Toutefois, de vieux actionnaires de Seagram, qui se souvenaient du bon vieux temps très rassurant de Sam Bronfman, le fondateur, exprimaient leurs craintes de ce virage lors des assemblées générales des actionnaires.

Si Seagram s'était engagé dans ce virage en douceur, le pied fut mis à fond sur l'accélérateur en 1995, après la vente des actions de du Pont, alors qu'une participation de 80 % était acquise dans MCA Inc., un investissement de 5,7 milliards, sans compter la prise en charge d'une dette d'un milliard. MCA possédait Universal Pictures, MCA Television, Putman Publishing, etc. Cela s'inscrivait dans une course folle vers la création de conglomerats géants des écrans, grands et petits. En 1998, Seagram achète pour 10,6 milliards Polygram, numéro un de l'édition musicale au monde, dont fait partie Canal+, chaîne française de télévision. On se réjouit à Paris de cet achat par une société qui est canadienne et non pas américaine.

En mai 2000, Seagram déclarait une perte trimestrielle de 265 millions et Charles Bronfman vendait pour 500 millions de dollars d'actions. Le mois suivant, Canal+, Seagram et Vivendi publiaient les bans pour un mariage à trois. Seagram qui avait déjà vendu les jus Tropicana se départissait de ses champagnes. Après quatre années de transactions qui totalisaient 40 milliards (toujours des dollars américains), Seagram était devenue à l'assemblée annuelle

de 1999 une société complètement transformée, dont seulement 30 % des revenus provenaient des vins et spiritueux. Le fils Bronfman prévoyait que les activités de loisirs (cinéma, musique, télé, etc.) contribueraient à 80 % des revenus dans quelques années.

Et puis en juin 2000, la famille Bronfman autorisait la vente de Seagram à Vivendi, un autre empire, bâti celui-là à partir de l'eau. La transaction était évaluée à 34 milliards et les Bronfman devenaient actionnaires de cette nouvelle société baptisée Vivendi Universal, que le président, Jean-Marie Messier, se proposait de faire grandir en misant sur la technologie sans fil et Internet, deux secteurs à bulles qui allaient éclater dans les mois qui suivirent.

Edgard Bronfman Jr. devenait numéro deux de la société avec un salaire annuel d'un million, une prime pouvant aller jusqu'à trois millions, selon les résultats; il avait droit aussi à des options. Toutefois, la lune de miel n'a pas duré très longtemps, puisqu'en décembre 2001, le fils Bronfman quittait Vivendi en faisant une déclaration qui n'avait rien de très rassurant pour les actionnaires de Vivendi: «En tant que représentant de ma famille, je confirme que nous n'avons pas l'intention de vendre des titres de Vivendi en 2002». La famille, qui détient en fait environ 5,5 % du capital de Vivendi, conservait quand même ses représentants au conseil d'administration. Ce sont eux d'ailleurs qui, la semaine dernière, ont demandé la tête de M. Messier. La proposition fut momentanément rejetée par les membres européens du conseil, le temps de convaincre le président que le temps était venu pour lui de démissionner.

SIDA

SUITE DE LA PAGE 1

sang improprement pratiquées, la maladie se répand maintenant par voie hétérosexuelle. Selon un rapport récent de l'ONU, la méconnaissance de la maladie, la pauvreté, l'exode rural, la prostitution et la faible utilisation des préservatifs figurent parmi les principaux facteurs de dissémination.

En Inde, l'épidémie se propage désormais dans la population générale et au terme de 2001, on y comptait 3,97 millions de personnes vivant avec le VIH/sida.

Les taux d'infection qui étaient restés négligeables pendant dix ans en Indonésie, quatrième pays le plus peuplé du monde, prolifèrent maintenant parmi les toxicomanes, les prostitués et les donneurs de sang.

Par ailleurs, c'est dans l'ex-Union soviétique et en Europe de l'Est que la maladie semble progresser le plus rapidement, affectant maintenant la population générale.

L'ONUSIDA souligne que ce sont les jeunes qui sont les plus fréquemment contaminés. «Aujourd'hui, la moitié de toutes les nouvelles infections enregistrées touche les jeunes de 15 à 24 ans. Près de 12 millions de jeunes vivent aujourd'hui avec le VIH et quelque 6 000 sont infectés chaque jour», précise le rapport.

Selon une étude réalisée par l'UNICEF, l'ONUSIDA et l'Organisation mondiale de la santé, deux facteurs sont en grande partie responsables de la crise actuelle. D'une part, dans de nombreux pays où la

prévalence du VIH est élevée, les jeunes célibataires deviennent sexuellement actifs avant l'âge de 15 ans. D'autre part, ces jeunes ne savent pas comment se transmettre la maladie ni ne connaissent les moyens de s'en protéger.

Or, le rapport présenté par ces organismes souligne que «la stabilisation ou le recul de la pandémie survient dans plusieurs pays, tels la Thaïlande et l'Ouganda, s'explique en grande partie par le fait que les jeunes, hommes et femmes, y reçoivent les informations, outils et services nécessaires pour adopter des comportements sans risques.»

L'accès au traitement

Dans les pays en développement, 230 000 personnes, soit moins de 4 % des personnes malades, ont eu accès à un traitement en 2001, contre 500 000 dans les pays riches où moins de 25 000 ont été emportées par la maladie. En Afrique, 2,2 millions d'individus sont morts du sida alors qu'à peine 30 000 Africains ont pu bénéficier d'un traitement.

«Même si des progrès réels ont été accomplis en matière de baisse du prix de la thérapie antirétrovirale dans le monde en développement, tant les pouvoirs publics que le secteur privé devront agir beaucoup plus énergiquement pour faire en sorte que le traitement parvienne aux plus démunis», a déclaré le Dr Peter Piot, directeur exécutif de l'ONUSIDA.

Alors que l'accès au traitement demeure encore limité en Afrique, certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont pris conscience que l'accès à la thérapie antirétrovirale engendre d'importants avantages collatéraux et de ce fait ont instauré des poli-

tiques et des lois garantissant un traitement adéquat à leurs concitoyens séropositifs.

Certains pays ont ainsi réussi à ralentir la propagation de la maladie au sein de leur population. Un bel exemple est celui du Brésil qui produit ses propres médicaments génériques et a mené de bons programmes de prévention qui se sont avérés efficaces. Grâce au recours aux préservatifs (passé de 42 % en 1999 à 65 % en 2000) et à la diminution du partage des seringues (tombée de 70 % à 41 %), la prévalence de la maladie a ainsi chuté de façon drastique (de 49 % à 7 %) parmi les toxicomanes.

L'Ouganda a obtenu le plus grand succès d'Afrique où la prévalence du VIH chez l'adulte est passée de 8,3 % en 1999 à 5 % en 2001. La Zambie semble suivre ces traces en parvenant à inverser la tendance d'une épidémie généralisée.

En Thaïlande où une personne sur 100 est infectée par le VIH, qui demeure la principale cause de décès, les efforts de prévention commencent à porter des fruits, tout comme au Cambodge.

«Les succès remportés à travers le monde en matière de prévention de l'infection et de traitement de ceux qui sont déjà infectés montrent qu'il est possible d'obtenir des victoires contre le VIH/sida, a affirmé le Dr Piot. Mais jusqu'ici ces pays sont l'exception et non la règle. Pour vaincre cette épidémie à l'échelle mondiale, la communauté internationale doit faire preuve de bien davantage d'engagement politique et d'action et surtout, mobiliser les ressources.»

Avec l'AFP

GOSPEL

SUITE DE LA PAGE 1

Hérité directement de la culture africaine, avec laquelle il partage plusieurs traits, le gospel se transmet par la tradition orale. «C'est une musique spontanée», dit Trevor Payne, salopette de jeans et lunettes fumées, fondateur du chœur qui célèbre son 20^e anniversaire, et qu'il dirige encore aujourd'hui. «C'est une musique qui se donne de façon que non seulement chaque personne présente est capable de participer, mais où on s'attend à ce qu'elle participe». Depuis 20 ans, le chœur, qui a été fondé dans sa première version avec Daisy Sweeney, la sœur d'Oscar Peterson, a depuis connu les honneurs qui reviennent à sa performance. Recrutés pour leur mémoire tonale, puisque leur musique n'est pas écrite, les membres du chœur, qui compte trois chanteuses solo, ont aujourd'hui entre 18 et 60 ans.

Chant sacré, chant noir, le gospel est souvent confondu avec le negro spiritual, dont l'histoire, moins profondément populaire, est pourtant très différente.

«Toute la musique noire vient d'Afrique, mais quand on parle de musique afro-américaine, soit le negro spiritual, le gospel, le ragtime, le blues, le jazz, alors, il faut dire que les deux principales formes de musique religieuse noire sont le negro spiritual et le gospel. Malheureusement, pour les non-initiés, l'un est toujours confondu avec l'autre», explique Trevor Payne.

Durant des années et des années, ajoute-t-il, à l'extérieur des communautés noires, ce sont les negro spirituals qui étaient les plus connus. Parce qu'ils étaient d'influence européenne.

«C'était le chant des esclaves de maison qui voulaient plaire à leurs maîtres, qui espéraient obtenir des faveurs, en tentant de copier la musique européenne de l'Église d'Angleterre, qu'ils entendaient dans les petites églises que l'on retrouvait sur les plantations», dit Payne.

Suivant ce courant, cette forme de musique est devenue de plus en plus classique, «avec pour conséquence que peu de Noirs pouvaient la chanter, à moins qu'ils ne soient inscrits à une faculté de musique», dit Payne. Les negro spirituals ont aussi besoin d'être répétés, et il ne laissent pas de place à l'implication du public.

Pendant ce temps, le gospel s'est développé au cœur même des communautés, disant leur souffrance mais aussi leur espoir, jusqu'à atteindre des sommets de popularité aujourd'hui.

«Avec le gospel, plutôt que de donner un spectacle pour le public, on donne un spectacle avec le public. Si il y a un chanteur professionnel de gospel dans la salle, il peut arriver avec une chanson, il peut chanter le solo, explique Payne. Et de la meilleure voix à la moins développée, dans le public ou dans la congrégation, si on est dans une église, chacun peut participer pleinement. C'est ce qui mène à la répétition hypnotique, spontanée.»

Musique vivante par excellence, le gospel est, aujourd'hui, selon un article de la dernière livraison d'Ebony, l'un des magazines de la communauté noire

américaine, le genre musical dont la croissance est la plus importante en Amérique. Avant le rap et le rythm and blues.

«Cette musique qui a été confinée durant des années aux petites églises noires marginales est devenue une industrie d'un demi-milliard de dollars par année», dit l'article.

Selon Ebony, c'est la soif de spiritualité qui pousse les Américains à rechercher ce genre de musique. Il faut dire que les paroles du gospel traditionnel sont toutes orientées vers la célébration d'une vie meilleure après la mort.

«I'm gonna ride that glory train/All I want to do/When my life down here is through/I want to ride that glory train», dit un texte chanté par le chœur.

«Les paroles ont à voir avec le destin religieux des Afro-Américains. Ils ont toujours été traités en inférieurs, méprisés, ils ont subi de la discrimination. Et dans l'esclavage, le seul répit qu'ils voyaient était après la mort. Alors les chansons sont reliées à la joie de cette espérance, la joie de ce que l'on va trouver quand on ne sera plus dans la position d'être abusés. Et c'est le Ciel qui est cet endroit», dit Payne.

À l'occasion du Festival international de jazz de Montréal, le chœur chantera du gospel traditionnel, réarrangé par Payne. Mais il s'écrit aujourd'hui encore ce qu'on appelle du gospel contemporain. «C'est plus près du hip-hop ou du rap». L'ensemble ne présentera pas non plus de negro spiritual, mais pourrait rendre quelques chansons africaines a capella, dont Nkosi Sikelele, iAfrica, qu'on trouve sur le dernier disque du chœur A capella plus. Alléluia.

Restaurant Gutenberg - cuisine française qui fait bonne impression

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-9686 • gutenberg@qc.qlra.com

CE MIDI: Entrée + râble de lièvre braisé à la provençale + dessert • 17 \$

CE SOIR: Jack Peacker and Moon Shadow, 19 h • Vanessa Rodrigues Trio, 23 h